Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Service de renseignement de la Confédération SRC

LA SÉCURITÉ DE LA SUISSE 2019

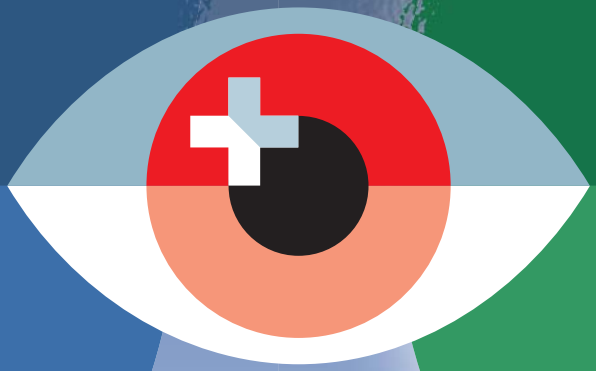

Rapport de situation du Service de renseignement de la Confédération

LA SÉCURITÉ DE LA SUISSE 2019

Rapport de situation
du Service de renseignement
de la Confédération

Table des matières

L'apport du renseignement à la sécurité de la Suisse

« Le monde a déraillé ! » Les médias et les politiciens utilisent souvent cette phrase pour décrire l'actuel ordre – ou désordre – international. Notre environnement politico-sécuritaire est devenu plus fragmenté et complexe, et, partant, plus difficile à appréhender. La prolifération des acteurs non étatiques, les possibilités liées à la conduite de la guerre hybride, le retour de la politique de puissance avec des traits unilatéraux en partie très marqués, les tensions accrues entre les États occidentaux et la Russie ainsi que les défis politiques et économiques inhérents aux pays européens sont les éléments constitutifs d'une image de la situation qu'il est désormais quasiment impossible de figer. L'ancien ordre change sous la pression de nouvelles forces politiques, économiques, militaires, mais aussi technologiques, sociales et culturelles. La direction que prendra ce changement est incertaine.

Dans ce monde d'incertitudes et d'insécurité croissante, le service de renseignement gagne en importance. Ses capacités d'anticipation et d'identification précoce sont nécessaires pour déceler à temps les menaces et les évaluer pour ensuite prendre les mesures préventives qui s'imposent. L'image globale de la situation découlant du renseignement, construite à partir d'innombrables fragments de situation, complète les bases de décision des responsables de la politique de sécurité de manière essentielle.

Le rapport annuel du SRC présente au public intéressé les principales évolutions de la situation du point de vue du renseignement, sous une nouvelle forme simplifiée. Dans chaque chapitre, le SRC explique quelles sont ses observations sur la thématique correspondante et ce qu'il en attend. Un nouveau chapitre consacré à des indicateurs chiffrés englobe des informations et des données qui étaient jusqu'à présent publiées dans le rapport de gestion du Conseil fédéral. Il contient aussi les indicateurs portant sur les mesures de recherche soumises à autorisation. Ceux-ci montrent que ces mesures, qui restreignent beaucoup les droits fondamentaux, restent essentiellement focalisées sur la lutte contre le terrorisme et l'espionnage.

Je me réjouirais que ce rapport annuel de situation du SRC suscite à nouveau l'intérêt d'un large public.

Viola Amherd, Conseillère fédérale
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

Le rapport de situation en bref

Les défis que doivent relever les organes en charge de la politique de sécurité deviennent de plus en plus complexes au fil des ans. Le radar de situation du SRC est l'un des instruments qui permet d'orienter la politique de sécurité de la Suisse et de présenter pour les habitantes et habitants du pays les thèmes centraux du point de vue du renseignement.

- La stabilité politique et la robustesse économique en Europe sont en baisse. L'Europe est pour ainsi dire prisonnière de ses propres crises et des luttes globales de pouvoir. Cela explique pourquoi les effets négatifs du retour de la politique de puissance et, partant, des rivalités politiques croissantes entre les États-Unis, la Russie et la Chine se font de plus en plus ressentir sur la sécurité de la Suisse. L'incertitude croissante qui règne autour d'elle gagne en importance sur le plan de la politique de sécurité.

- La confiance grandissante de la Russie repose essentiellement sur sa puissance militaire retrouvée ainsi que sur l'appareil étatique rigoureusement organisé du président Poutine. La Russie veut être perçue comme une grande puissance qui dialogue d'égal à égal avec les États-Unis. Elle reste toutefois limitée du point de vue de ses capacités militaires. La Russie va dès lors continuer à miser sur des opérations d'influence, soit des activités telles que des campagnes d'information, de manipulation ainsi que de propagande, voire sur l'exercice ostentatoire d'une pression politique, militaire et économique. Il n'est pas non plus exclu qu'elle recoure à du chantage et, dans certains cas, à des actes de violence.

- Pour préserver leur sécurité ainsi que leurs intérêts nationaux dans la concurrence stratégique globale, les États-Unis misent non seulement sur la puissance militaire mais aussi sur une forte pression économique. Les sanctions secondaires à impact extraterritorial constituent un instrument important à cet égard. Leur objectif est de contraindre des États tiers et de grandes multinationales à accepter les prescriptions des États-Unis, en particulier dans le domaine de la politique iranienne. Le président Trump rejette toute limitation de la souveraineté nationale des États-Unis par des mécanismes multilatéraux, est sceptique vis-à-vis des alliances des États-Unis et montre une inclination marquée pour le cavalier seul national.

- La Chine va continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour croître encore sur le double plan économique et militaire. Il est donc hautement improbable qu'elle

se détourne de son cours actuel. L'Iran va lui essayer de jouer la montre et attendre la fin de la présidence Trump, sans capituler. Une renonciation totale de la Corée du Nord aux armes nucléaires et aux systèmes porteurs destinés à leur déploiement reste improbable, même si elle envoie de temps à autre des signaux de désarmement.

- Le Proche et le Moyen-Orient ainsi que l'Afrique du Nord et la zone du Sahel restent le théâtre de nombreux conflits guerriers et armés. Ainsi, même si le régime syrien et ses alliés russes et iraniens ont battu les insurgés d'un point de vue stratégique, la victoire ne leur est pas encore acquise. L'« État islamique » et d'autres groupes djihadistes restent capables de perpétrer des attentats majeurs, ce malgré les grosses pertes subies. Ces groupes ainsi que les personnes et petits groupes téléguidés ou inspirés par eux caractérisent la menace terroriste en Europe. Quant à la menace terroriste en Suisse, elle reste à un niveau élevé.

- Les milieux d'extrême droite sont en mutation. Plusieurs groupes disposent désormais de sites web accessibles au public et un groupe a carrément ouvert son propre local associatif dans le canton de Vaud. À l'inverse, ces milieux ne cessent d'agir dans le plus grand secret et on ne sait pas pour le moment s'ils se dirigent à nouveau davantage vers un usage concret de la violence. Leur potentiel de violence reste toutefois inchangé, tout comme celui des milieux d'extrême gauche. Ceux-ci bénéficient d'un réseautage international, ce qui pourrait en partie expliquer l'intensification de la violence observée depuis 2017. Les extrémistes de gauche concentrent leurs actions sous la forme de campagnes, en particulier contre la supposée répression et notamment l'agrandissement de la prison de Bässlergut à Bâle, tout en se solidarisant avec le PKK au profit des territoires kurdes autonomes dans le nord de la Syrie. Le retour d'extrémistes de gauche formés à l'utilisation d'armes dans ces territoires préoccupe les autorités européennes en charge de la sécurité.

- Dans le domaine de la prolifération, l'attrait des armes de destruction massive reste élevé et le progrès technologique favorise leur acquisition. Dans le secteur de la technologie nucléaire civile, c'est la Chine qui marque aujourd'hui la dynamique, ce qui explique qu'on assiste aussi à un déplacement des centres de gravité liés aux obligations en matière de non-prolifération et de lutte contre l'apparition de nouveaux États nucléaires. Dans les pays visés par la prolifération, à savoir le Pakistan, l'Iran, la Syrie (substitut possible pour le programme d'armes chimiques) et la Corée du Nord, la situation n'a pas changé.

- Avec le retour de la politique de puissance, l'espionnage a également gagné en importance, lui qui a le vent en poupe un peu partout à travers la planète comme instrument de recherche d'informations. La Russie et son agenda relevant d'une politique de grande puissance ainsi que la Chine et son agenda économique sont ici aux avant-postes, respectivement aux premier et deuxième rangs. La tendance accrue observée dans de nombreux autres pays consistant à essayer d'imposer ses intérêts en se servant davantage de la force au lieu de recourir à des moyens juridiques ou à des organes multinationaux pourrait conduire à une hausse de délits graves tels que des enlèvements ou assassinats commandités par des États. Des services de renseignement étrangers pourraient jouer un rôle dans la préparation, l'exécution et le suivi de telles actions. L'utilisation de moyens cybernétiques comme instrument central de l'exercice national du pouvoir pourrait également gagner encore en importance.

Le radar de situation

Le SRC utilise depuis 2011 l'instrument du radar de situation pour illustrer les menaces importantes qui pèsent sur la Suisse. Dans sa version simplifiée, sans données confidentielles, il est une des composantes du présent rapport. Cette version publique contient les menaces qui relèvent du domaine d'activité du SRC. Elle est complétée par des éléments importants en matière de politique de sécurité tels que les « risques migratoires » et le « crime organisé », deux thèmes qui ne sont pas traités dans le présent rapport. Nous renvoyons à leur sujet aux rapports des offices fédéraux compétents.

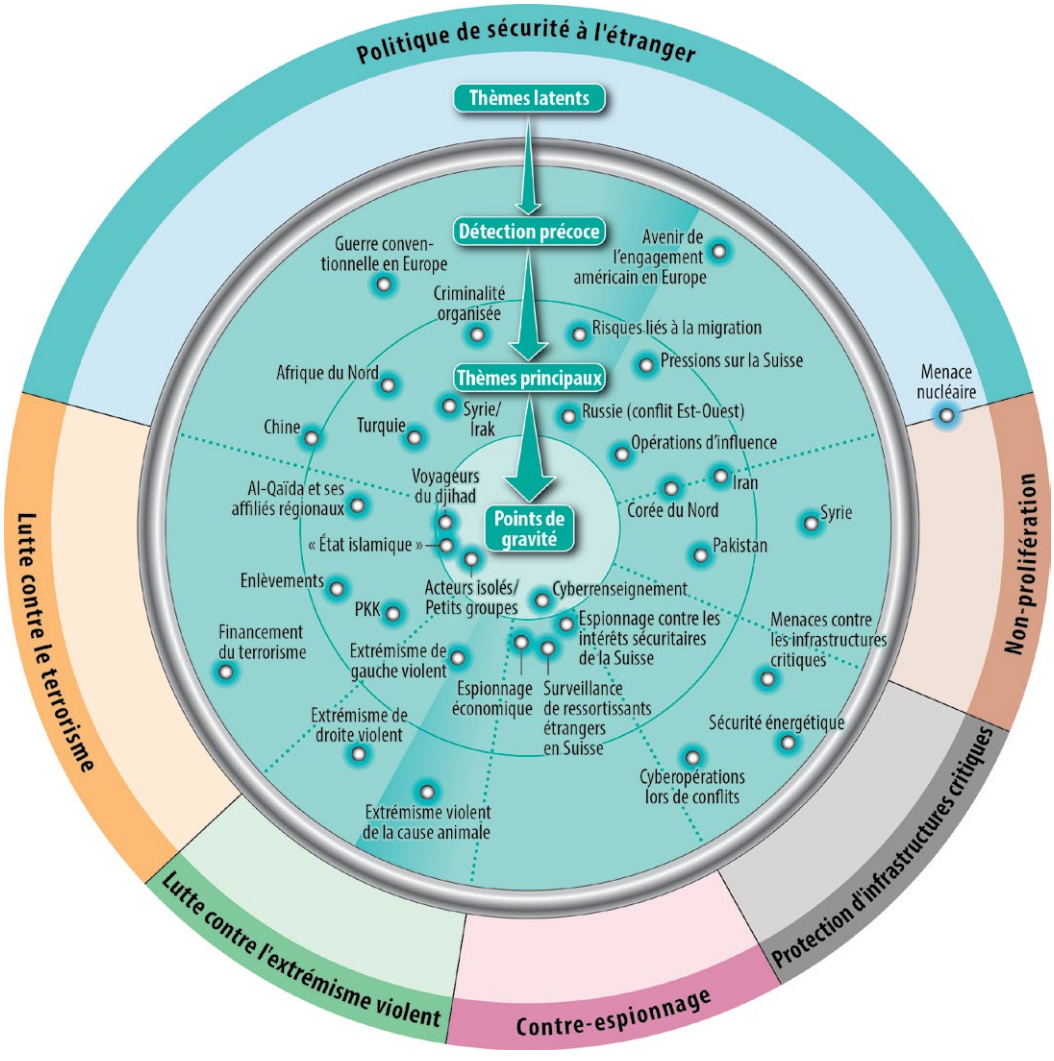

Environnement stratégique

Résultat de l'appréciation du SRC

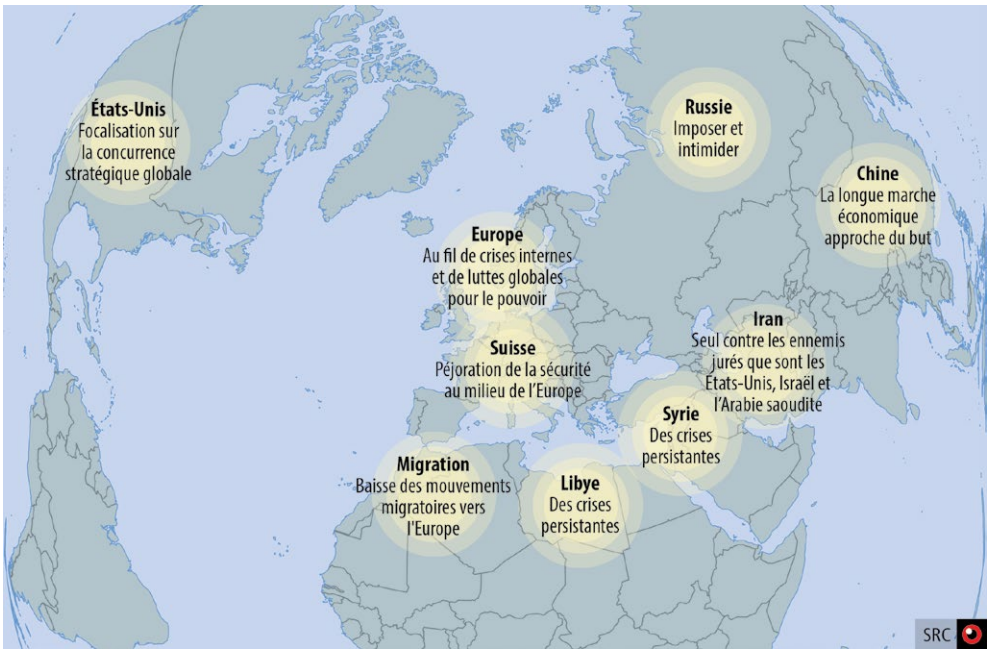

Suisse : péjoration de la sécurité au milieu de l'Europe

La situation géographique au beau milieu de l'Europe, entourée d'États de droit, confère à la Suisse et à sa population un degré élevé de sécurité. À la différence des États baltes, de la Pologne et de l'Ukraine, la Suisse n'est pas directement touchée par les velléités russes visant à regagner en influence en Europe de l'Est. Quant aux quelque 136 000 migrantes et migrants qui sont arrivés en Europe en 2018 par la Méditerranée et par la voie terrestre, ils n'ont tout d'abord pas débarqué en Suisse, mais en Espagne, en Italie ou en Grèce. Malgré tout, la zone tampon sécuritaire autour de la Suisse s'est globalement affaiblie, étant donné que la stabilité politique et la robustesse économique dans toute l'Europe sont en baisse depuis quelques années. À cet égard, ce sont avant tout les mouvements migratoires internes à l'Europe et les 628 000 demandes d'asile ayant été déposées au total en 2018 au sein de l'UE qui renforcent la polarisation politique en son sein et qui représentent un défi pour sa cohésion.

En raison de l'insécurité croissante pesant sur son environnement, la politique de sécurité a également gagné en importance pour la Suisse. Aujourd'hui déjà, les autorités en charge de la sécurité sont ainsi mises au défi par la menace terroriste, toujours aussi élevée, par les activités intenses relevant du renseignement, provenant en particulier de Russie, ainsi que par les attaques cybernétiques dirigées contre

l'économie suisse émanant de Chine, de Russie et d'autres États. Les puissances régionales telles que la Turquie ou l'Iran poursuivent les opposants au régime sur territoire européen également et n'hésitent pas à recourir à des enlèvements, voire à planifier des attentats dans le cas de l'Iran. La lutte contre les tentatives de prolifération est également énergivore et exige une attention marquée.

Europe : au fil de crises internes et de luttes globales pour le pouvoir

Au cours des dernières années, les tensions politiques au sein de l'Union européenne se sont fortement accrues, avant tout en raison de la pression migratoire et des faiblesses économiques. Eu égard au processus de sortie du Royaume-Uni et aux préoccupations en lien avec la stabilité de la zone euro, l'Union européenne se préoccupe aujourd'hui largement d'elle-même. Les polarisations entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, entre le centre et la périphérie se manifestent fréquemment. Au vu de la pression croissante exercée par la Russie, la sécurité de l'Europe continue à dépendre essentiellement de la volonté politique ainsi que des capacités militaires des États-Unis et de l'OTAN. Pendant ce temps, les offensives du président français Macron et de la chancelière allemande Merkel lancées en novembre 2018 et portant sur la mise en place d'une armée européenne restent vagues. Elles sont avant tout l'expression des doutes régnant quant à la disposition des États-Unis à défendre l'Europe et ont par conséquent été saluées par le président russe Poutine comme une contribution à la constitution d'un monde multipolaire. Dans les faits, depuis les attaques perpétrées contre l'Ukraine orientale et l'annexion russe de la Crimée en 2014, les États-Unis sont en train de renforcer leurs capacités militaires en Europe. En novembre 2018, dans le cadre de manœuvres de grande envergure intitulées « Trident Juncture », l'OTAN a notamment mis à l'épreuve la disponibilité opérationnelle de ses troupes d'intervention rapide. Par cet exercice militaire, le plus grand à être mené depuis 2002, et le déploiement de 50 000 hommes, elle a signalé à la Russie sa volonté et sa capacité de défense.

Au vu des difficultés internes connues par les institutions européennes, les conséquences négatives sur la sécurité de la Suisse découlant des rivalités croissantes entre États-Unis, Russie et Chine sur le plan de la politique de pouvoir s'affichent de plus en plus clairement, en particulier par une hausse des activités de renseignement. Les États-Unis voient leur domination militaire subir une pression toujours plus marquée à travers les aptitudes croissantes des forces armées russes et chinoises. Dans la lutte d'influence globale, c'est surtout la Chine ainsi que son potentiel économique toujours plus important qui représentent le plus grand défi pour eux.

Russie : imposer et intimider

Depuis bientôt deux décennies, la Russie ne cesse de gagner en puissance et en confiance en soi, tant à l'interne qu'à l'externe. La réélection de Poutine à la présidence a créé le cadre nécessaire pour que le Kremlin s'en tienne à sa stratégie forcée en matière de politique étrangère, qui consiste à récupérer le rôle de grande puissance de la Russie sur la scène internationale.

La confiance en soi accrue de la Russie repose avant tout sur sa puissance militaire retrouvée ainsi que sur l'appareil de pouvoir qui a été rigoureusement organisé sous la présidence Poutine. En septembre 2018, l'exercice militaire majeur « Vostok 2018 » a eu lieu dans l'arrondissement militaire Est. Y ont participé des forces de l'arrondissement militaire Centre et de la flotte septentrionale ainsi que des contingents plutôt symboliques de la Chine et de la Mongolie. Selon des indications officielles, avec quelque 300 000 personnes impliquées, il s'agissait-là des plus importantes manœuvres depuis 1981. L'un des objectifs de l'exercice consistait à déplacer des troupes sur de grandes distances. Par ses exercices annuels majeurs

Fin 2018, la Russie a testé avec succès un système d'armes hypersonique. Le missile « Avangard » sera un pilier important de la dissuasion nucléaire russe ; la Chine et les États-Unis s'emploient à combler leur retard dans le domaine de la technologie hypersonique. La disponibilité opérationnelle de tels systèmes d'armes aura des conséquences négatives sur la stabilité de la sécurité globale.

se déroulant dans l'un des quatre arrondissements militaires, la Russie met efficacement en lumière, tant à l'interne qu'à l'externe, la modernisation et la restructuration de ses forces armées et sa puissance militaire retrouvée. Les forces armées russes ne cessent par ailleurs de gagner en expériences précieuses, grâce aussi au déploiement réussi des forces aériennes en Syrie.

En date du 4 mars 2018, un ancien agent double russe et sa fille ont été empoisonnés à Salisbury en Angleterre à l'aide d'un agent neurotoxique militaire. Tous les deux ont survécu à cette attaque, avec beaucoup de chance. Le contact avec le poison a toutefois coûté la vie à une personne indirectement impliquée dans l'attentat. Il est aujourd'hui très probable que les auteurs de cet empoisonnement soient russes. Le régime russe a ainsi voulu signaliser que l'Occident et les traîtres devaient se méfier. La campagne russe de désinformation qui a suivi s'est inspirée du modèle existant d'opérations d'influence similaires, visant à semer la zizanie entre les membres de l'UE, à influer négativement sur les relations entre l'Europe et les États-Unis ainsi qu'à répandre globalement l'insécurité, la peur et la méfiance. Les réactions de l'Occident à la tentative de meurtre ont toutefois été bien plus véhémentes et homogènes que celles auxquelles la Russie s'attendait. À la fin mars 2018, un total de 29 États occidentaux avaient ainsi déjà expulsé de leur territoire quelque 150 ressortissants russes, ayant pour la plupart des connexions avec le monde du renseignement. Par cette tentative de meurtre des plus démonstratives et la contestation consécutive de la responsabilité de cet acte, le gouvernement russe a encore perdu en confiance en Occident.

États-Unis : focalisation sur la concurrence stratégique globale

Le président Trump et son administration perçoivent un environnement stratégique au sein duquel la sécurité, le bien-être et les intérêts globaux des États-Unis sont menacés par toute une série d'acteurs étatiques. La stratégie nationale de sécurité publiée en décembre 2017 considère que les États-Unis sont avant tout mis au défi par une concurrence stratégique accrue avec les « grandes puissances révisionnistes » que sont la Russie et la Chine.

Les États-Unis y réagissent dans un premier temps à l'aide de mesures visant à renforcer leurs forces armées. Grâce à une nette augmentation des dépenses liées à la défense, les États-Unis veulent résorber les déficits dans le domaine de la disponibilité opérationnelle et financer un certain nombre de renforcements ainsi que des programmes de modernisation étendus. Pour améliorer leurs capacités de dissuasion et de défense vis-à-vis de la Russie, les États-Unis misent aussi sur un renforcement de leurs aptitudes militaires en Europe. Ces mesures réelles marquent un contraste

très net avec certaines déclarations du président, où il critique l'OTAN avec véhémence et suscite le doute quant à son engagement transatlantique. Les États-Unis continuent par ailleurs d'exiger avec force une hausse substantielle des contributions européennes à la défense commune. Ils ne sont plus non plus disposés à tolérer les violations russes du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (traité FNI) et l'ont par conséquent résilié en date du 2 février 2019. Les États-Unis et l'Union soviétique s'étaient engagés en 1987 dans le cadre du traité FNI à démanteler leurs arsenaux de missiles balistiques et de croisière de moyenne portée lancés depuis le sol. D'après le SRC, la Russie dispose aujourd'hui aussi d'un nombre substantiel de missiles de croisière lancés depuis le sol d'une portée interdite par le traité FNI.

Pour imposer leurs intérêts nationaux, les États-Unis misent fortement sur une pression économique. Les sanctions restent un élément central de la politique extérieure des États-Unis, qui n'hésitent pas à recourir à des mesures secondaires, à l'impact extraterritorial. Un exemple parfait à cet égard est leur politique vis-à-vis de l'Iran. En menaçant ce pays de l'exclure du marché américain et du système financier global dominant des États-Unis, ces derniers ne laissent pratiquement pas d'autre choix aux grandes entreprises actives à l'échelle internationale que de se retirer de toute affaire avec l'Iran.

Le président Trump s'est fixé comme objectif de corriger les inégalités massives dans le domaine du commerce extérieur, qu'il explique avant tout par un commerce déloyal avec la Chine, mais également avec d'autres partenaires commerciaux centraux. Ces inégalités, il veut avant tout les combattre par la menace de taxes ou par leur imposition. Ce faisant, il veut protéger l'industrie américaine tout en renforçant la pression sur les partenaires commerciaux des États-Unis, afin d'imposer une nouvelle ouverture du marché et une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

Chine : la longue marche économique approche du but

C'est en 1978, sous la direction de Deng Xiaoping, qu'a débuté l'ouverture économique de la Chine et, partant, la longue marche vers la pointe de l'économie mondiale. À l'aide du programme « Made in China 2025 » adopté en 2015 et de quelques autres programmes, la Chine doit devenir en quelques années une puissance technologique dominante. Pour y parvenir, le pays encourage de manière ciblée ses propres industries-clés, grâce aussi à l'espionnage et aux transferts technologiques forcés. Quant aux investisseurs étrangers, on sème sur leur chemin des obstacles disproportionnellement élevés. Le Parti communiste reste pour sa part étroitement lié aux entreprises privées. Inversement, les investissements stratégiquement importants sont financés

au moyen de généreux crédits des banques étatiques. Depuis 2013, la Chine investit ainsi des centaines de milliards de dollars dans des dizaines de pays dans sa nouvelle initiative dite de la Route de la Soie et se crée de la sorte bien au-delà de l'Asie une variété de possibilités d'influence économiques, financières, politiques et culturelles. D'un point de vue militaire aussi, la Chine continue de travailler avec méthode et de manière ciblée à l'extension de ses capacités. Le modèle chinois de développement aux taux de croissance élevés sous la direction d'un système politique autoritaire et antilibéral suscite l'admiration, avant tout en Asie et en Afrique.

La montée en puissance de la Chine se heurte toutefois de plus en plus à de la résistance. En juin 2018, les États-Unis, en imposant des droits de douane sur les importations chinoises, ont entamé une guerre commerciale dont l'issue est encore incertaine et qui engendrera potentiellement des coûts très élevés pour les États-Unis et l'économie mondiale. Le rêve chinois de Xi Jinping d'une renaissance de la puissance mondiale passée de la Chine est considéré par un large spectre politique aux États-Unis comme un cauchemar pour un monde occidental libéral axé sur l'économie de marché, la démocratie et les droits de l'homme. Le vice-président américain Pence l'a formulé avec des mots très durs lors de son discours du 4 octobre 2018 sur la Chine au Hudson Institute à Washington. Outre les mesures déloyales et illé-

gales visant à renforcer l'économie chinoise, il a avant tout reproché à la Chine sa recherche de pouvoir militaire. Selon lui, la Chine viserait à refouler les États-Unis du Pacifique occidental et voudrait de cette manière aussi empêcher les États-Unis d'appuyer militairement leurs alliés. Le gouvernement chinois réprimerait de plus systématiquement la liberté d'expression de ses citoyennes et citoyens et tenterait même aux États-Unis d'exercer une influence massive sur la couverture médiatique de la Chine ainsi que sur l'image du pays donnée par l'industrie du film.

Iran : seul contre les ennemis jurés que sont les États-Unis, Israël et l'Arabie saoudite

Depuis la révolution islamique de 1979, les manifestations religieuses et défilés organisés par l'État sont également le théâtre d'appels ritualisés à la mort des États-Unis et d'Israël. L'inimitié vis-à-vis de ces deux pays, qui avaient soutenu le Shah d'Iran contre les révolutionnaires, et de l'Arabie saoudite wahhabite fait partie du cœur idéologique du régime. L'ancien président Obama et ses alliés occidentaux avaient espéré en concluant l'accord nucléaire (Joint Comprehensive Plan of Action, JCPOA) et donc en réintégrant l'Iran dans l'économie mondiale au-delà des restrictions encore imposées au pays dans le domaine nucléaire que le régime iranien se

Influence de l'Iran dans la région

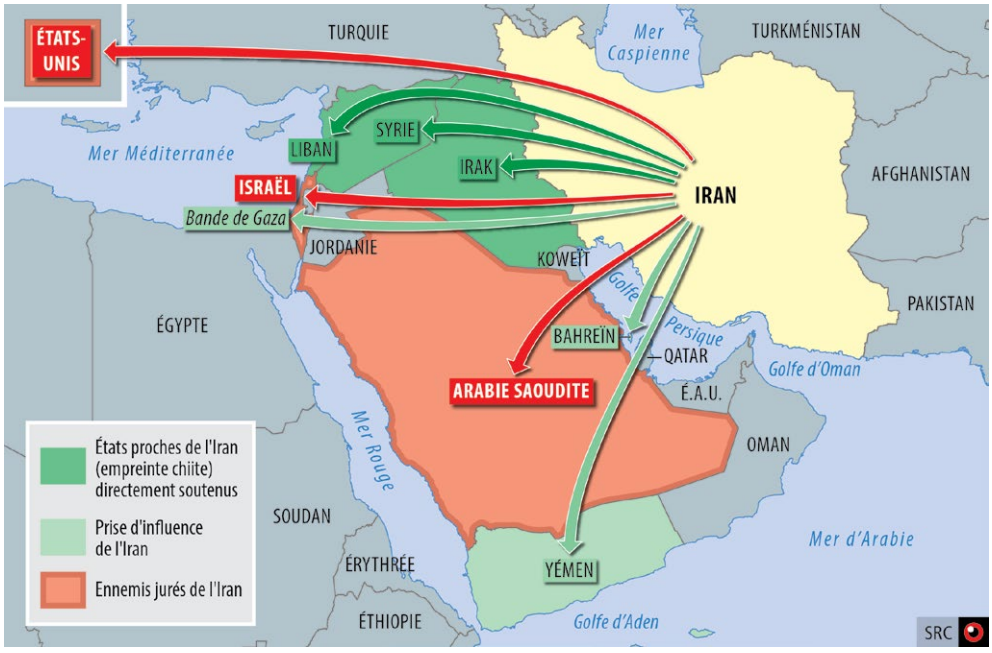

libéraliserait peu à peu de l'intérieur et renoncerait à poursuivre sa politique radicalement antiisraélienne, antiaméricaine et antisaoudienne.

L'administration Trump ne partage à l'évidence pas cet espoir. En mai 2018, le président Trump a annoncé la sortie des États-Unis du JCPOA. En réintroduisant des sanctions qui avaient été levées ou suspendues contre l'Iran, les États-Unis visent non seulement à réduire massivement les exportations iraniennes de pétrole, principal pourvoyeur de devises du pays, mais aussi à fortement isoler l'Iran sur le plan économique, essentiellement grâce à des sanctions secondaires dirigées aussi contre des États tiers et des entreprises étrangères. Ils veulent de cette façon obtenir un durcissement et une prolongation illimitée des restrictions iraniennes actuelles dans le domaine nucléaire tout en mettant un terme au programme balistique de missiles de l'Iran ainsi qu'à ses envies d'étendre sa puissance dans la région.

De l'avis des États-Unis, le JCPOA est une convention de type politique et pas un traité juridiquement contraignant. Selon les États impliqués et en particulier l'Iran, la manière de procéder des États-Unis s'apparente en revanche à une violation du traité. Jusqu'à présent, l'UE a tenté, quoique largement en vain, de préserver le commerce avec l'Iran. Sa marge de manœuvre économique et politique étroitement limitée vis-à-vis des États-Unis apparaît une nouvelle fois de manière claire ici.

Les sanctions américaines ont dans un premier temps entraîné une réduction de moitié au moins des exportations iraniennes de pétrole, les ramenant à un million de fûts par jour. Couplées aux autres mesures qui ont été mises en place et avant tout à l'exclusion factuelle de l'Iran du commerce de paiements international, ces sanctions frappent durement le pays sur le plan économique. Entre mars et décembre 2018, la valeur extérieure de la monnaie iranienne a ainsi diminué de plus de 70 %. Le taux d'inflation se monte déjà à quelque 30 % et continue de grimper. Pour 2019, le Fonds monétaire international s'attend à un recul économique d'environ 3,6 %.

Syrie et Libye : des crises persistantes

Le régime syrien et ses alliés russes et iraniens ont battu les insurgés sur le plan stratégique, mais la victoire n'est pas encore scellée. Il leur manque encore la récupération du contrôle sur l'ensemble du territoire. Les forces armées syriennes sont faibles du point de vue des effectifs et ne sont capables de mener des offensives que de manière limitée. Elles ont donc encore toujours besoin du soutien militaire de la Russie ainsi que des milices financées et dirigées par l'Iran. Quant à l'« État islamique » et aux autres groupes djihadistes, malgré des pertes massives, ils restent capables de perpétrer des attaques majeures.

En Libye, il manque toujours une force politico-militaire capable de rétablir le monopole du pouvoir de l'État. Les principales caractéristiques de l'anarchie qui règne actuellement dans le pays sont deux faibles pouvoirs concurrents, une multitude de milices menant parfois aussi des activités criminelles et une menace persistante par des cellules de la branche locale de l'« État islamique ». En sa qualité de principale pourvoyeuse légale de devises de la Libye, la production de pétrole est systématiquement menacée par des interruptions.

Migration : baisse des mouvements migratoires vers l'Europe

Les mouvements migratoires ne sont pas en soi une menace pour la sécurité de la Suisse. Des personnes qui ont des liens avec des milieux terroristes ou qui ont des intentions terroristes peuvent toutefois se trouver parmi les migrants. La migration peut aussi favoriser des tensions ethniques ou un extrémisme violent et avoir une influence sur le développement de la criminalité.

En Europe, la situation dans les domaines de l'asile et de la migration a continué en 2018 à se détendre comparée aux années précédentes. Dans le courant de l'année 2018, près de 628 000 demandes d'asile ont été déposées dans les pays de l'Union

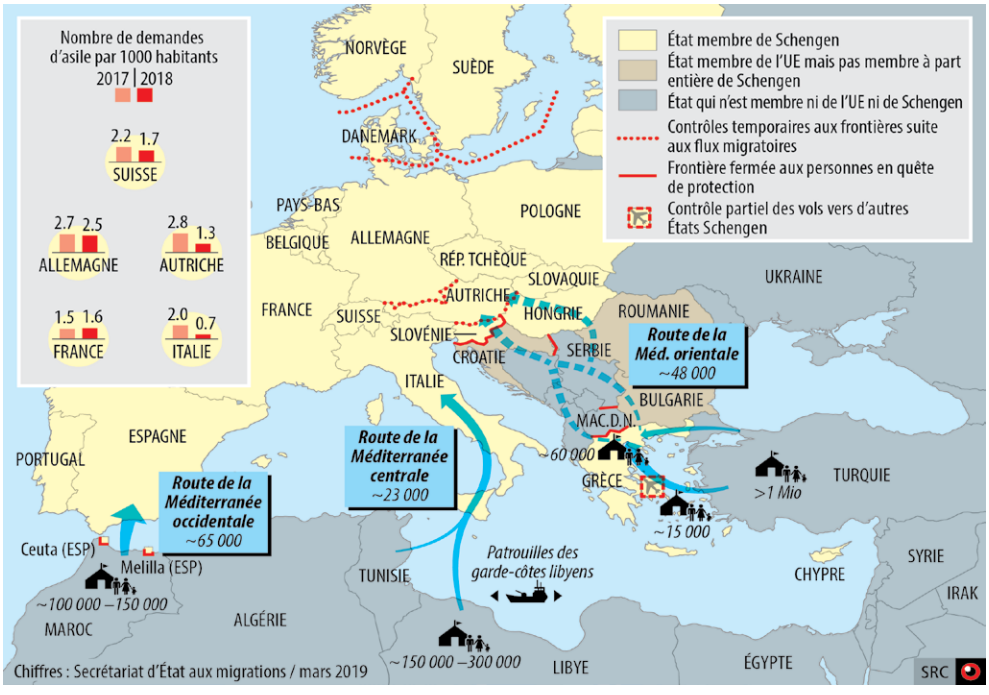

européenne, chiffre qui s'était élevé à plus d'un million en 2015. En Suisse, la situation dans le domaine de l'asile est principalement déterminée par les mouvements migratoires sur la route centrale de la Méditerranée vers l'Italie. Cette route a été empruntée en 2018 par 23 000 personnes environ, un nombre nettement inférieur à celui des années passées. Cette baisse est notamment une conséquence de la ligne dure adoptée par le gouvernement italien dans sa politique migratoire et de l'efficacité accrue des garde-côtes libyens. Les migrants sur la route centrale de la Méditerranée provenaient principalement de la Tunisie, d'Érythrée, d'Irak, du Soudan et du Pakistan ; la majorité d'entre eux ont pris la mer à partir de la Libye, un quart à partir de la Tunisie. La route terrestre et maritime du Maroc vers l'Espagne a été empruntée en 2018 par près de 65 000 personnes majoritairement francophones, originaires du Maroc, de la Guinée, du Mali, de la Côte d'Ivoire, d'Algérie et d'autres États, et elle s'est ainsi développée comme route occidentale de la Méditerranée la plus importante. La Suisse n'a jusqu'à présent guère été touchée par la migration via cette route. Une augmentation des flux migratoires a été relevée par rapport à 2017 sur la route orientale de la Méditerranée, avec près de 48 000 personnes. La plupart des migrants sur cette route provenaient de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, de Turquie et du Congo et sont arrivés en Europe par des voies maritimes et terrestres en passant par la Turquie.

Que prévoit le SRC ?

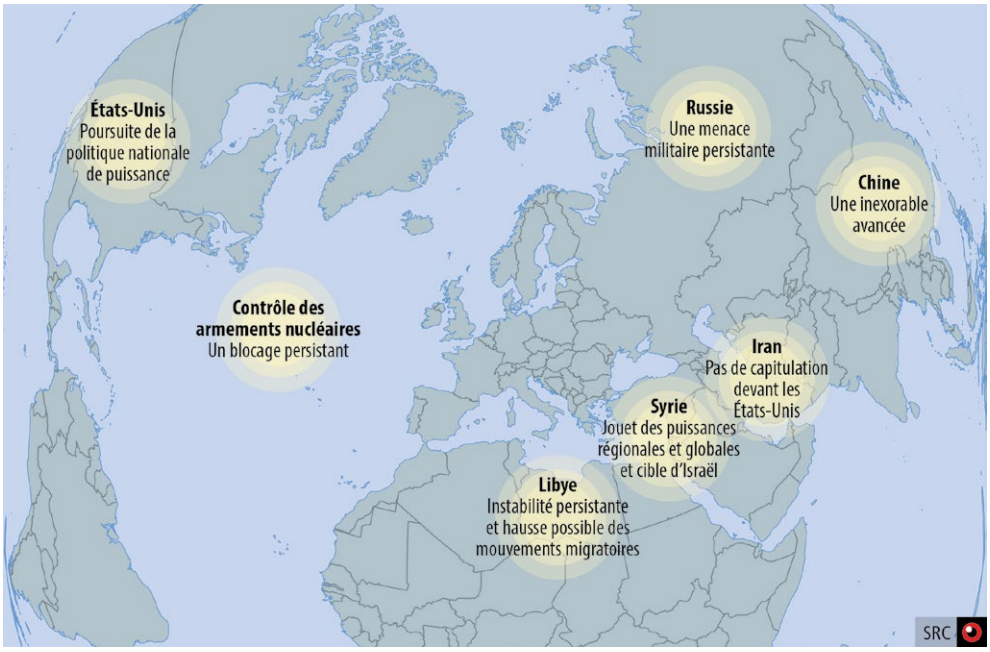

Russie : une menace militaire persistante

La pression exercée en particulier sur l'Europe de l'Est par une Russie renforcée va probablement encore s'accroître. L'imprégnation idéologique du gouvernement russe place toujours l'Ukraine au centre de l'attention, elle qui est le théâtre depuis 2014 d'une guerre dans l'est du pays, avec des cessez-le-feu fragiles et périodiques. Le contrôle à long terme de l'Ukraine revêt une importance centrale pour la mise en place d'une zone d'influence russe. Le Bélarus a pour sa part déjà fortement été intégré à la zone d'influence russe. Les États baltes subissent également une forte pression, qui va probablement encore augmenter dans les années à venir. Les efforts américains consentis pour renforcer militairement l'OTAN visent ainsi essentiellement à empêcher la Russie de lancer en Europe des actions militaires contre des alliés de l'Organisation. En sa qualité de grande puissance retrouvée, la Russie veut être perçue comme l'égale des États-Unis. Les restrictions existantes au niveau des capacités militaires, en particulier chez les forces aériennes et navales, vont toutefois subsister longtemps encore, également en raison de la puissance économique limitée de la Russie.

C'est également la raison pour laquelle la Russie va à l'avenir déployer une palette encore plus large de méthodes ressortissant à l'univers des opérations d'influence. Celles-ci recouvrent un champ d'action allant d'activités dans la zone grise,

telles que des campagnes d'information ainsi que des actions de manipulation et de propagande, jusqu'à l'exercice d'une pression politique, militaire et économique ouverte. Elle pourrait également continuer à recourir à du chantage et, dans certains cas, à des actes de violence.

États-Unis : poursuite de la politique nationale de puissance

La concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine va rester un marqueur déterminant de la politique globale. Les États-Unis vont dans les années à venir consentir des efforts très substantiels pour affirmer leur capacité militaire d'agir dans l'espace indopacifique contre le potentiel croissant de la Chine. Reste pour l'heure ouverte la question de savoir jusqu'où les États-Unis vont aller dans le conflit économique avec la Chine. Le président Trump va probablement se satisfaire, du moins provisoirement, de concessions chinoises visant à corriger le déséquilibre dans le commerce bilatéral entre les deux pays. Certaines voix s'élèvent toutefois au sein de son administration pour plaider en faveur d'une stratégie plus ambitieuse visant à endiguer la montée en puissance de la Chine, voix qui veulent aussi fortement limiter l'accès au marché et à la technologie américains du rival stratégique.

Pour l'heure, la fin des relations glaciales entre États-Unis et Russie n'est pas en vue. Le président Trump a certes déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaitait être conciliant vis-à-vis de la Russie pour améliorer les relations entre les deux pays, empreintes de tensions, mais il se heurte à cet égard à une large résistance au sein des institutions américaines, notamment au Congrès aussi, où une majorité plaide pour une ligne dure ainsi que le maintien des sanctions qui pèsent sur la Russie. La marge de manœuvre du président Trump a par ailleurs été limitée, du moins jusqu'à présent, par les enquêtes et les spéculations quant aux liens problématiques avec le Kremlin.

Au contraire de la stratégie nationale de sécurité formulée par son administration, le président Trump affiche un net mépris pour les alliances des États-Unis et une disposition marquée au cavalier seul national. Cela s'est manifesté de manière particulièrement problématique lors de la sortie des États-Unis de l'accord nucléaire avec l'Iran ainsi que de la rupture qui s'en est suivie d'une convention multilatérale sans prise en compte aucune de la position des alliés européens. Il faut dès lors partir du principe que l'aversion du président vis-à-vis des limitations de la souveraineté américaine entraînées par des mécanismes multilatéraux va rester une caractéristique majeure de sa politique extérieure.

Donald Trump voudrait autant que faire se peut délier les États-Unis d'opérations complexes et coûteuses dans le monde islamique. Il semble à cet égard manifester

peu de considération pour la question de savoir si un engagement américain encore réduit va entraîner une déstabilisation des régions concernées et donner la possibilité à d'autres acteurs de gagner en influence au détriment des États-Unis. Globalement, la question reste ouverte de savoir dans quelle mesure le retrait des États-Unis de leur actuel rôle de représentants de l'ordre international et de partenaires fiables pour leurs alliés pourrait être concilié avec une stratégie à succès dans la concurrence globale avec d'autres puissances. Il ne faut en effet pas oublier que leur puissance repose entre autres sur leur réseau global d'alliances ainsi que de partenariats et qu'une politique d'intérêts n'en tenant pas compte pourrait mettre en péril cet avantage jusqu'à présent décisif dans la concurrence avec des États rivaux.

Contrôle des armements nucléaires : un blocage persistant

Le processus de contrôle des armements nucléaires entre États-Unis et Russie est bloqué depuis la conclusion en 2010 du traité « New START » visant à limiter les forces nucléaires stratégiques. Du côté russe, les possibles progrès réalisés dans la défense antimissiles ainsi que l'importance croissante des armes conventionnelles de précision parlent en défaveur d'un nouveau désarmement nucléaire. Aux États-Unis, les personnes exprimant leur scepticisme par rapport au contrôle des armements pointent notamment les violations par la Russie du traité FNI et donc les doutes fondamentaux étayés qui pèsent sur la fidélité contractuelle russe. Les restrictions du traité « New START » sont toutefois respectées par les deux parties et le traité, grâce à un régime détaillé de vérification, offre aussi des possibilités de contrôle efficaces. Le « New START » arrivera à échéance en février 2021, mais il prévoit la possibilité d'une prolongation de cinq années supplémentaires sans nouvelle ratification. Alors que le président russe Poutine s'y est déjà déclaré favorable, les États-Unis réservent encore leur décision.

Chine : une inexorable avancée

La Chine va continuer à tout faire pour poursuivre sa croissance économique et militaire. Les États-Unis de Trump ne semblent toutefois plus être disposés à assister sans réagir à la montée en puissance semble-t-il inéluctable de la Chine vers une position de superpuissance antilibérale. En raison de la résistance des États-Unis, le président Xi Jinping se trouve à la croisée politique des chemins : la Chine doit-elle désormais s'inspirer aussi en son sein des règles du jeu internationales ressortissant à l'économie de marché ou continuer à tout miser sur la carte de la domination économique, politique et militaire ? La Chine est parfaitement capable de s'adapter à un

nouveau cadre avec le pragmatisme voulu et d'accepter des concessions tactiques. Elle va essayer d'empêcher la constitution d'un bloc antichinois. Un renoncement fondamental au cours adopté jusqu'ici, consistant à établir une primauté autoritaire à l'intérieur et à viser une domination vers l'extérieur, est par contre très improbable.

Iran : pas de capitulation devant les États-Unis

Le changement fondamental de comportement du régime iranien visé par les États-Unis ne va pas avoir lieu. Le gouvernement iranien va essayer de faire preuve de patience stratégique pour attendre la fin de la présidence Trump. L'Iran va dans un premier temps continuer à s'en tenir aux dispositions de l'accord nucléaire, qui a mis un terme en 2016 à son isolement politique marqué à l'échelle internationale. L'Iran va également poursuivre son soutien aux forces antiisraéliennes dans la région, avec toutefois un engagement financier considérablement réduit. L'Iran ne va pas non plus renoncer à son programme balistique de missiles, grâce auquel il dispose aujourd'hui déjà de missiles de faible portée d'une haute précision au but. Un effondrement du régime iranien reste par ailleurs improbable, malgré les protestations récurrentes de la population.

Syrie : jouet des puissances régionales et globales et cible d'Israël

La récupération totale de la souveraineté sur les derniers territoires encore contrôlés par les insurgés et les Kurdes dans le nord de la Syrie va vraisemblablement encore durer des années. L'obstacle principal est la Turquie, qui s'obstine à vouloir conserver sur territoire syrien une zone d'influence contrôlée par des forces de sécurité turques pour lutter contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Israël se sent pour sa part menacé par la présence militaire de l'Iran en Syrie ainsi que du Hezbollah libanais allié et reste décidé à combattre des équipements militaires iraniens à l'aide d'attaques aériennes. La question reste ouverte de savoir comment la Russie et sa défense aérienne au sol vont se comporter en Syrie à l'avenir. Un important risque d'escalade existe à cet égard. Israël doit dès lors tenir compte du fait que la Russie accorde sa priorité à la stabilisation du régime syrien.

Libye : instabilité persistante et hausse possible des mouvements migratoires

En Libye, l'Europe est avant tout intéressée par un endiguement de la migration via la Méditerranée. Malgré le renforcement des mesures prises par la Libye et l'Italie à cet égard, la Libye va rester le principal lieu de départ pour les traversées vers

l'Italie. Quant aux traversées depuis la Tunisie, elles pourraient augmenter. L'accord migratoire conclu entre l'UE et la Turquie ne concerne que la migration par la voie maritime, mais pas celle via la frontière terrestre, où les franchissements irréguliers de la frontière ont augmenté en 2018 et pourraient persister en 2019 également. Les combats toujours en cours aux abords de Tripoli lors de la clôture rédactionnelle du présent rapport ne devraient pas mener dans l'immédiat au rétablissement du monopole du pouvoir de l'État, même si l'une des parties belligérantes devait remporter une victoire militaire. La pression migratoire sur la route méditerranéenne occidentale vers l'Espagne va probablement persister, voire s'accroître. Au vu de la menace djihadiste persistante, il reste possible que des personnes exerçant des activités terroristes ou ayant des motivations terroristes parviennent en Europe avec le flux migratoire. Un contrôle approfondi des migrants et des dossiers d'asile reste dès lors indispensable.

Influence des puissances régionales et des grandes puissances en Syrie

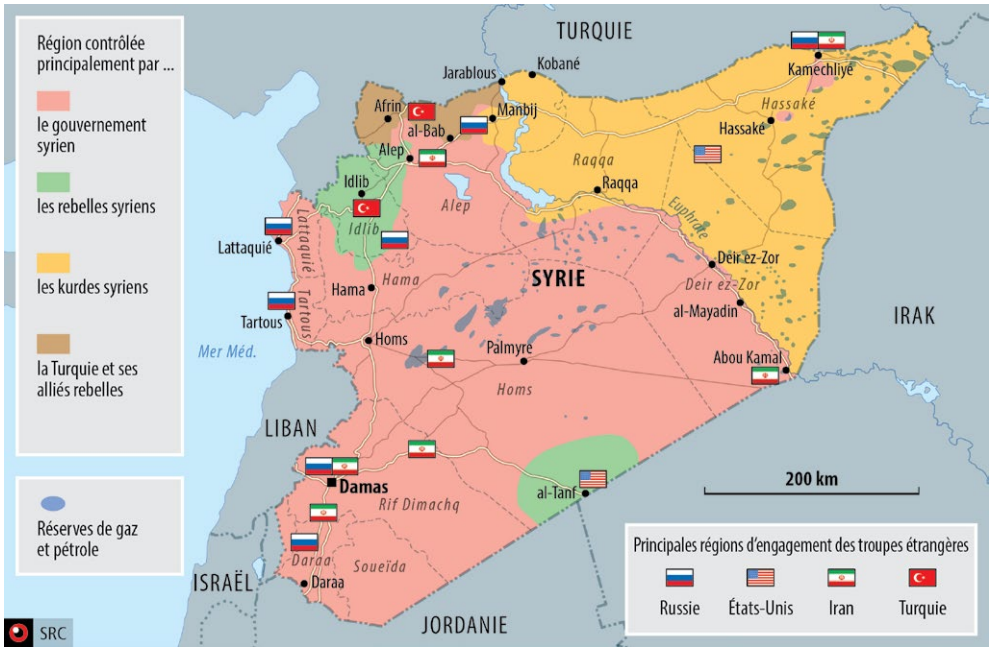

Le terrorisme djihadiste et ethno-nationaliste

Résultat de l'appréciation du SRC

Le terrorisme djihadiste toujours au premier plan

En Suisse, la menace terroriste est élevée depuis 2015. Elle est principalement influencée et marquée par des acteurs djihadistes, en premier lieu des partisans de l'« État islamique ». La menace terroriste ethno-nationaliste en Europe et en Suisse reste elle aussi d'actualité.

La menace qui émane des partisans du djihadisme

Bien que le Califat de l'« État islamique » soit anéanti sur le plan militaire, des réseaux et des cellules de cette organisation et de ses soutiens et sympathisants continuent à agir dans la clandestinité et à façonner la menace terroriste en Europe. La capacité actuelle de l'« État islamique » de planifier, diriger et perpétrer lui-même des attentats en Europe tels que celui de Paris en novembre 2015 est cependant faible. Il peut en premier lieu commettre des attentats là où il est physiquement présent – que cela soit dans ses principaux territoires en Syrie et en Irak ou dans une zone d'opérations principale de l'un de ses affiliés. Ses soutiens et ses sympathisants restent toutefois capables de déployer de leur propre chef des activités terroristes en Europe ou d'inspirer d'autres personnes à commettre de tels actes. À cet égard, la propagande de l'« État islamique » demeure une source permanente d'inspiration. Son idéologie djihadiste antioccidentale et antidémocratique est toujours populaire. La Suisse a jusqu'à présent été épargnée d'actes de violence pour motifs djihadistes. Le SRC observe toutefois que l'idéologie légitimant la violence de l'« État islamique » ou d'Al-Qaïda continue en Suisse à rencontrer un écho favorable auprès de personnes radicalisées ou réceptives à cette idéologie, surtout auprès d'adolescents et de jeunes adultes.

Moins d'attentats pour motifs djihadistes en Europe

La fréquence des attentats terroristes en Europe a très nettement diminué. Depuis l'automne 2017, sept actes violents en lien avec le djihadisme ont été relevés, dont quatre revendiqués par l'« État islamique ». Mais les revendications publiées par l'« État islamique » ont désormais perdu de leur pertinence. De plus, il est souvent difficile de déterminer si un attentat a effectivement été commis dans un contexte djihadiste ou non.

Alors qu'il s'agissait encore dans le cas des attentats de grande envergure de Paris en novembre 2015 et de Bruxelles en mars 2016 d'actes complexes mandatés par l'« État islamique », la tendance relevée depuis va dans le sens d'attentats plus simples perpétrés par des auteurs isolés qui se sont laissés inspirer pour de tels actes.

Ce développement constaté depuis l'automne 2017 ne doit cependant pas occulter le fait que dans divers pays européens, de nombreux attentats ont pu être empêchés

ou des planifications d'attentats découvertes par les autorités en charge de la sécurité : c'est ainsi qu'en juin 2018, à Cologne, un attentat à l'explosif en combinaison avec de la ricine, une substance végétale extrêmement toxique, a pu être empêché, qu'en septembre 2018 aux Pays-Bas, sept personnes qui avaient planifié un attentat au moyen d'explosifs et d'armes à feu ont été arrêtées et qu'en novembre 2018, une personne qui voulait commettre un attentat à l'aide d'un pesticide a été arrêtée en Sardaigne.

Al-Qaïda reste dans l'ombre de l'« État islamique »

Avec l'anéantissement du Califat s'est présentée pour le noyau dur d'Al-Qaïda sous la direction d'Ayman al-Zawahiri la chance de regagner son influence et sa position de leader du mouvement djihadiste global. Jusqu'à présent, le noyau dur d'Al-Qaïda n'a cependant pas réussi à atteindre cet objectif, ni par de spectaculaires attentats ni par une propagande efficace. Ses appels et ses efforts pour unir les divers groupes djihadistes n'ont pas eu plus de succès pour l'instant.

Attentats terroristes pour motifs djihadistes en Europe (espace Schengen) depuis 2015
(entre parenthèses : nombre d'attentats)

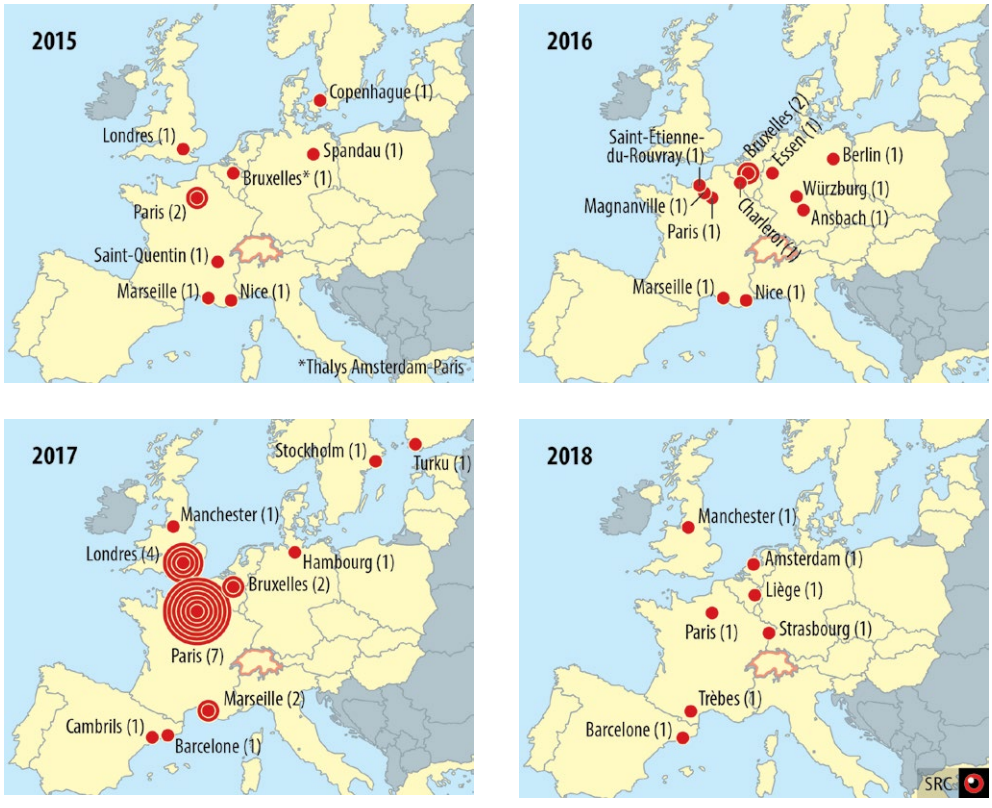

La menace qui émane du noyau dur d'Al-Qaïda persiste même s'il manque de ressources car son intention est toujours de commettre des attentats contre des cibles occidentales. Ses affiliés régionaux, par exemple Al-Shabaab en Somalie ou Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), disposent en partie de capacités plus étendues sur le plan opérationnel et ils pourront maintenir leur influence dans leurs principales zones d'opérations.

Des éléments qui modifient la situation sont à mentionner pour deux groupes du mouvement d'Al-Qaïda. Une menace croissante émane du groupe Hurras al-Din (Gardiens de la religion). Établi dans la province d'Idlib en Syrie, ce groupe djihadiste s'est séparé du groupe Hayat Tahrir al-Cham (HTS, Organisation de libération du Levant) proche d'Al-Qaïda. Alors que l'organisation HTS a suivi ces dernières années un agenda de plus en plus local, c'est-à-dire « syrien », Hurras al-Din suit l'agenda djihadiste global d'Al-Qaïda. L'intention de ce groupe est donc d'attaquer aussi des intérêts occidentaux, mais des ressources lui font encore défaut actuellement pour le faire. La future menace par les groupes HTS et Hurras al-Din dépend fortement du développement de la situation militaire sur place. La menace qui émane d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) a sensiblement diminué depuis une année et demi en raison des lourdes pertes qu'il a subi. Des frappes aériennes ciblées et diverses opérations au sol ont fortement réduit ses aptitudes et ses capacités. AQPA a certes toujours la volonté d'attaquer des cibles occidentales, mais ne dispose pratiquement plus des capacités et des accès nécessaires à cet effet. Il ne dispose en particulier plus, dans une même mesure, de l'expertise qu'il avait pour la fabrication de bombes à l'époque des spectaculaires attentats ratés contre des cibles occidentales dans les années 2009 et 2010. La menace qui émane d'AQPA pour l'aviation civile a par conséquent diminué.

Le mouvement djihadiste mondial

Bien que les affiliés de l'« État islamique » ou d'Al-Qaïda aient certes toujours l'intention de perpétrer eux-mêmes des attentats contre des cibles occidentales, ils

Les conseils aux voyageurs du DFAE

Liens sur Internet :
www.dfae.admin.ch/voyages
www.twitter.com/travel_edadfae
www.itineris.eda.admin.ch

Smartphone-App pour Android et iPhone :
itineris

ne disposent plus à l'extérieur de leurs principales zones d'opérations des accès et des ressources nécessaires. Des intérêts occidentaux sur place restent par contre des cibles légitimes pour la plupart de ces groupes. C'est ainsi qu'à la clôture du présent rapport, une Suissesse enlevée en janvier 2016 dans la région du Sahel malien était toujours détenue en otage par un affilié d'Al-Qaïda. L'« État islamique » a par ailleurs revendiqué la responsabilité de l'attentat commis fin juillet 2018 au Tadjikistan contre un groupe de cyclistes occidentaux, attentat qui a coûté la vie à un citoyen suisse et blessé une Suissesse.

La Suisse n'est pas une île

La Suisse est aussi influencée par les développements dans les pays voisins : des mouvements islamistes et djihadistes se laissent plutôt arrêter par des barrières linguistiques que par des frontières nationales. Dans les diverses régions linguistiques de la Suisse, ce sont par conséquent plutôt des influences de la part de ces milieux dans les pays limitrophes de même langue qui sont constatées. Des organisations salafistes et des protagonistes de ces milieux se sont retrouvés ces dernières années sous pression des autorités dans plusieurs pays européens. La campagne de distribution du Coran « Lis ! », par exemple, dont les auteurs résident en Allemagne, a en partie été interdite à l'étranger ou a largement été repoussée en Suisse. En 2018, seules quelques rares actions de distribution gratuite du Coran ont été organisées en Suisse.

Les influences de l'étranger sont aussi constatées auprès d'imams et de prédicateurs pouvant contribuer à la radicalisation de personnes en Suisse. Comme beaucoup d'autres pays, la Suisse a prononcé contre de nombreux prédicateurs qui glorifient et légitiment la violence des interdictions d'entrée dans le pays ou ont pris contre eux des mesures en rapport avec la législation sur les étrangers.

Radicalisation djihadiste en Europe et en Suisse

Les succès remportés par l'« État islamique » dans les années 2014 et 2015 ont été un des facteurs déclencheurs de la hausse significative des cas de radicalisation tant en Suisse qu'à l'étranger. L'expérience de ces dernières années a montré qu'en Suisse, se sont plus particulièrement des adolescents et de jeunes adultes qui ont été radicalisés par la mouvance djihadiste. Une telle emprise peut dans certains cas conduire à une hausse de la disponibilité à faire usage de violence et représenter ainsi une menace pour la Suisse.

Une pratique religieuse vécue selon des principes fondamentalistes peut certes apparaître comme favorable aux processus de radicalisation menant à la violence, mais ce fait ne semble en Suisse que rarement être à leur origine. Le SRC a constaté

ces dernières années que ces processus sont souvent dus à des fractures dans les parcours de vie, à des crises personnelles, à des sentiments d'être défavorisé ou marginalisé (avec fixation correspondante sur le rôle de victime), à des événements polarisants (avec l'apparition de stéréotypes d'ennemis), à un manque d'orientation, à une sensation de ne pas avoir de perspectives ou à des problèmes psychiques.

Radicalisation dans les prisons et mise en liberté de détenus radicalisés

Depuis quelques années, le SRC constate aussi une augmentation des cas de radicalisation de détenus. Bien que ce phénomène en Suisse ne puisse être comparé, au niveau des chiffres, à la situation préoccupante dans des pays tels que la France, le SRC s'est déjà engagé depuis un certain temps à sensibiliser les autorités pénitentiaires à cette thématique.

Un défi pour l'Europe, et aussi pour la Suisse, est de savoir comment gérer les détenus libérés. Dans les prisons européennes se trouvent des centaines de djihadistes ainsi que des personnes qui se sont radicalisées pendant leur détention et qui seront libérées dans les mois à venir. Bien que juridiquement réhabilitées une fois libérées, ces personnes peuvent rester influencées voire même l'être plus encore par les idées que prône le djihadisme. La Suisse est elle aussi confrontée à quelques détenus radicalisés qui ont été libérés.

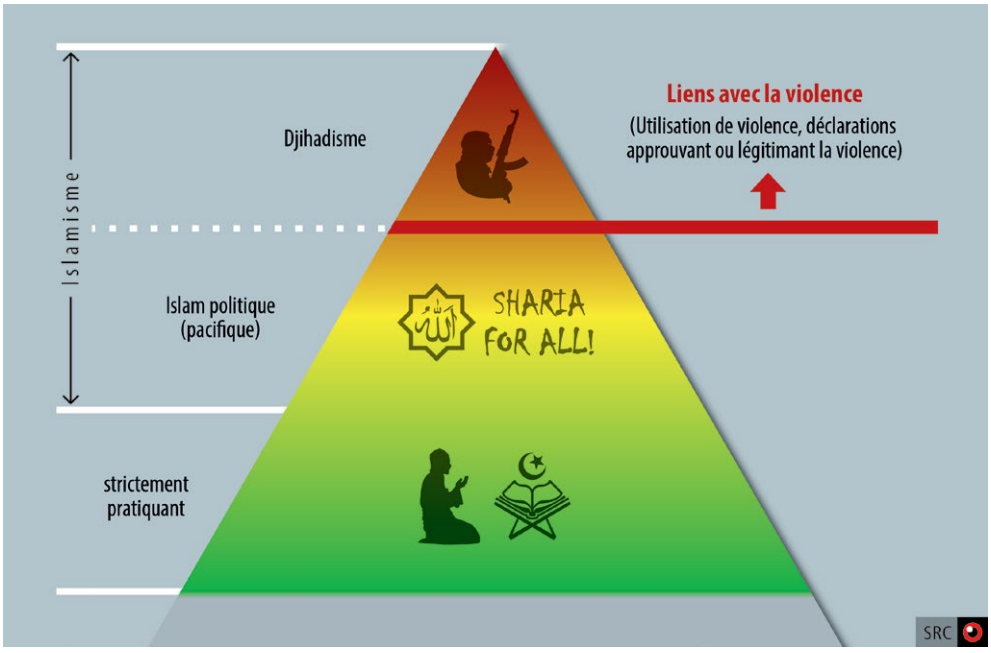

Baisse significative des voyages

Le succès de l'établissement de l'« État islamique » en 2014 a entraîné dans le monde entier une vague de voyages pour motifs djihadistes en Syrie et en Irak. Ces départs ont pour ainsi dire cessé depuis 2016. Les statistiques d'États européens à ce sujet montrent des résultats similaires. Depuis août 2016, le SRC ne constate ni départs ni personnes revenant au pays en rapport avec la région de conflit en Syrie et en Irak. Une personne s'est par contre rendue en 2017 aux Philippines, où elle a été arrêtée au début de 2018.

Les djihadistes dans les mouvements migratoires

Les autorités européennes en charge de la sécurité ont accordé une attention plus soutenue aux mouvements migratoires lorsqu'il s'est avéré qu'en 2015 et 2016, certains auteurs d'attentats terroristes étaient arrivés en Europe sous couverture de réfugiés. Les requérants d'asile arrivés récemment et pour lesquels il existe des indices sur des activités terroristes ou des liens avec des réseaux terroristes sont une exception. Dans les cas de personnes issues de la migration que le SRC a traités depuis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, il s'agit en règle générale d'individus qui ont séjourné ou qui séjournent en Suisse depuis un certain temps déjà.

Terrorisme ethno-nationaliste

La menace qui émane du terrorisme ethno-nationaliste est de niveau plus bas que celle du terrorisme islamiste. En Europe et en particulier en Suisse, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) s'est majoritairement manifesté sans violence ces dernières années ; des débordements se sont uniquement produits dans quelques cas, par exemple lors de manifestations de protestation. La menace en Suisse émane, en ce moment, principalement d'affrontements violents entre partisans du PKK et nationalistes turcs ou partisans du président turc Erdogan. Ces affrontements résultent en général de provocations directes. Le PKK est dans ces cas souvent soutenu en partie par des groupes turcs et suisses de l'extrême gauche.

Au printemps 2018, un activisme accru du PKK a été constaté dans toute l'Europe en raison des interventions militaires turques en Syrie et en Irak. Des débordements violents ne se sont pas produits en Suisse.

Que prévoit le SRC ?

L'« État islamique » reste l'organisation déterminante

Le djihadisme, tel que prôné par l'« État islamique » et par Al-Qaïda, continuera à façonner la menace terroriste également dans les années à venir. L'« État islamique », ses soutiens et ses sympathisants en resteront les acteurs les plus importants.

Au-delà de 2018, l'« État islamique » restera aussi le groupe de résistance le plus influent des sunnites arabes à l'est de la Syrie et au centre de l'Irak. Aucun autre groupe ne semble actuellement être à même de reprendre cette place de leader. L'Irak reste le berceau de l'« État islamique ». Le sol sur lequel l'idéologie djihadiste d'empreinte sunnite a pu se développer restera fertile. Dans cet environnement, l'« État islamique » va toujours pouvoir compter sur un vaste réseau de soutiens et sympathisants et recruter régulièrement de nouveaux combattants parmi ces personnes.

Le djihadisme reste une menace pour l'Europe

Indépendamment de l'état dans lequel se trouvent les divers groupes, l'idéologie djihadiste reste populaire ; l'utopie d'un califat global, la légitimation à faire usage de violence pour le créer et la glorification des martyrs qui va de pair sont toujours présentes dans beaucoup d'esprits. Des sympathisants et soutiens du mouvement djihadiste – souvent indépendamment de tels groupes – continueront au-delà des

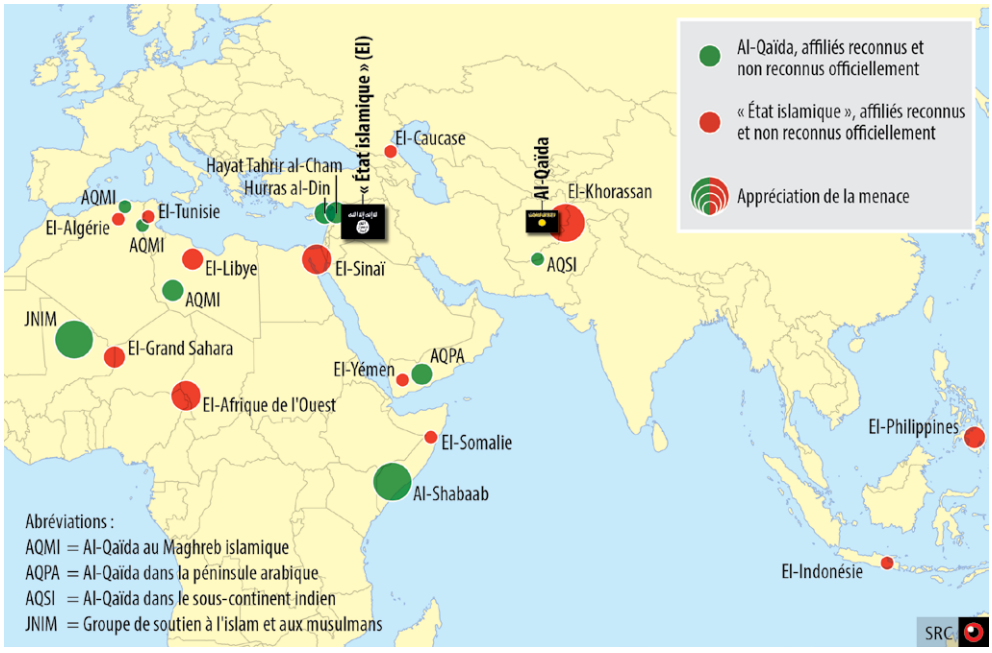

frontières à communiquer clandestinement les uns avec les autres à l'aide de moyens électroniques chiffrés. Certains d'entre eux se laisseront à l'avenir aussi inspirer pour des actions de soutien concrètes ou même pour des attentats.

La tendance de la radicalisation djihadiste en Europe

La radicalisation marquée par l'idéologie djihadiste va tendanciellement encore s'étendre en Europe, en particulier parmi les adolescents.

Les mesures renforcées que les autorités ont prises aussi en Suisse ces dernières années dans le cadre de la lutte antiterroriste ne devraient pas pouvoir être assouplies dans un proche avenir. Ces mesures peuvent toutefois être perçues par certains comme discriminatoires et par conséquent les conforter dans leur présumé rôle de victimes et contribuer ainsi à leur radicalisation.

Les défis concernant de potentiels voyageurs du djihad qui reviennent au pays

La Suisse est confrontée depuis assez longtemps déjà à quelques voyageurs du djihad qui reviennent au pays. Il est probable que parmi eux se trouvent des citoyens suisses ou des personnes ayant des liens avec la Suisse qui représentent une menace concrète pour la sécurité du pays. Il faut aussi s'attendre à ce que quelques hommes et femmes qui veulent rentrer au pays soient accompagnés d'enfants mineurs. La gestion d'enfants traumatisés constituera un défi particulier pour les autorités compétentes.

Les modalités de retour de voyageurs du djihad qui souhaitent revenir au pays à partir de la zone de conflit où ils sont détenus est une question qui va continuer à préoccuper les autorités. Les relations avec des acteurs non étatiques avec lesquels la Suisse n'entretient pas de contacts formels est également un défi particulier que le pays devra relever.

Questions migratoires et lutte contre le terrorisme

Malgré une politique migratoire de plus en plus restrictive, l'Europe et la Suisse resteront aussi confrontées ces prochaines années à des questions ayant trait à la migration. Parmi de futurs requérants d'asile peuvent se trouver certaines personnes qui ont un passé actif de djihadistes. Quelques-unes pourraient après leur fuite continuer à être convaincues par l'idéologie djihadiste et être motivées à rencontrer des personnes qui partagent leurs idées, à former des cellules et des réseaux voire même à commettre des attentats. Après leur arrivée, certains requérants d'asile pourraient

aussi par manque d'orientation et en raison de perspectives d'avenir insatisfaisantes se radicaliser et devenir violents ou réceptifs à l'idéologie djihadiste.

La problématique croissante de vétérans djihadistes et de détenus libérés

La question de savoir comment gérer de façon adéquate des vétérans djihadistes et, le cas échéant, des détenus libérés toujours radicalisés va de plus en plus occuper les autorités. Les détenus suisses libérés ou ceux qui pour diverses raisons ne peuvent pas être renvoyés dans leur pays d'origine représenteront à ce sujet un défi particulier. De plus, des vétérans djihadistes et des détenus libérés qui disposent d'un titre de séjour valable peuvent circuler librement dans l'ensemble de l'espace Schengen.

Nouveaux moyens du terrorisme

Les milices djihadistes en Syrie et en Irak ont utilisé aussi bien des drones que des substances chimiques : deux moyens que la propagande recommande. La découverte de planifications d'attentats à l'hydrogène sulfuré en 2017 en Australie et à l'aide de substances toxiques en 2018 en Allemagne démontrent que des attentats

Voyageurs du djihad

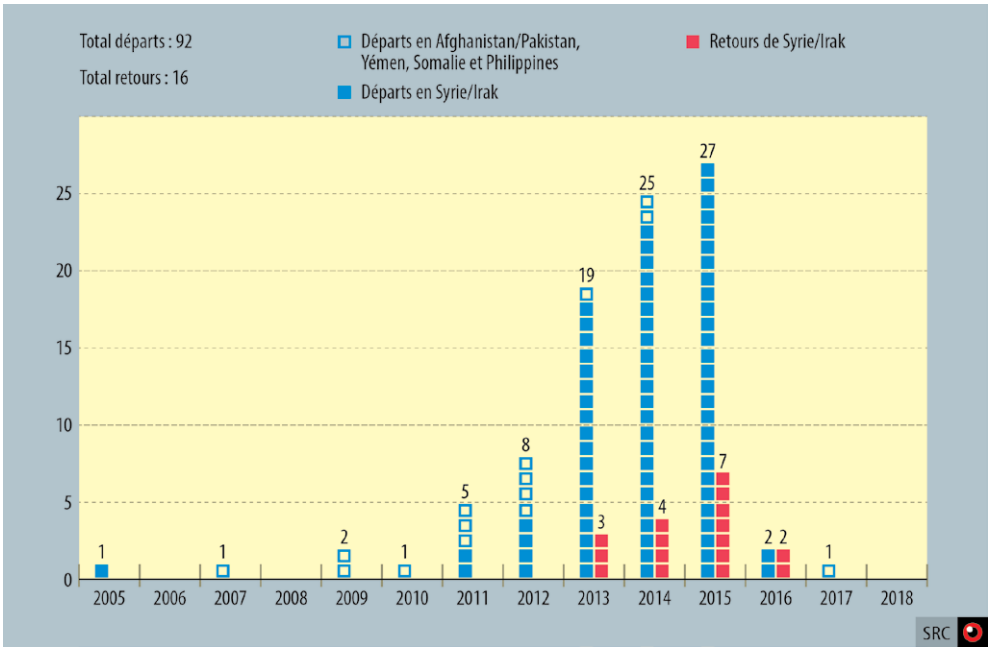

utilisant des agents chimiques ou biologiques sont un scénario réaliste ; des attentats avec du matériel radioactif sont moins probables. Des attentats au moyen d'explosifs, de drones, de produits chimiques simples tels que des gaz ou d'autres substances toxiques demandent relativement peu d'efforts et de ressources. Des instructions pour leur fabrication et leur emploi se trouvent facilement. En outre, des technologies plus récentes telles que les impressions 3D pourraient ouvrir de nouvelles possibilités aux terroristes pour contourner des mesures de sécurité prises dans les aéroports et sur d'autres sites protégés. S'il est avéré que des groupes terroristes ont régulièrement déclaré leur intention d'utiliser le cyberespace pour des activités terroristes, ils ne semblent pas pour l'instant disposer des capacités nécessaires pour causer d'importants dommages avec de tels moyens.

La Suisse en tant que cible possible d'attentats

Du point de vue des djihadistes, la Suisse fait partie du monde occidental considéré comme hostile à l'islam et elle constitue de ce fait une cible légitime bien que non prioritaire. La Suisse et ses intérêts n'ont pour ainsi dire jamais été mentionnés dans la propagande djihadiste. Dans les mois à venir ne se profilent pas en Suisse des développements de politique étrangère ou intérieure qui pourraient faire accéder le pays au rang de cible prioritaire d'acteurs djihadistes. Des événements polarisants, par exemple une initiative très médiatisée aux contenus islamophobes, pourraient cependant rapidement placer la Suisse dans la ligne de mire de la propagande djihadiste. En cas d'attentats sur territoire suisse, des intérêts d'autres États perçus comme hostiles à l'islam ou jouant un rôle déterminant dans la lutte contre le djihadisme pourraient aussi devenir la cible de tels actes. Des intérêts juifs pourraient également être touchés.

La menace djihadiste pour la Suisse reste élevée

Au vu du développement de la situation tel que décrit, la menace terroriste pour la Suisse reste élevée. Il faut continuer à s'attendre à des attentats. Lors de tels actes, le choix du lieu et du mode opératoire seront souvent dépendants de l'occasion ou des possibilités d'y accéder, c'est-à-dire du contexte personnel, des intérêts et des contacts des individus impliqués. Des auteurs isolés ou petits groupes agissent souvent spontanément, sans instructions ou soutien financier de l'extérieur. Comme aucune manière de procéder n'est exclue par l'« État islamique » et Al-Qaïda, la menace djihadiste continuera à couvrir un large éventail de possibilités. Pour la Suisse, la menace la plus vraisemblable reste celle d'attentats qui demandent peu

d'efforts logistiques, commis par des auteurs isolés ou de petits groupes contre des cibles faciles (« soft target ») telles que des infrastructures de transports ou des rassemblements de personnes.

La menace qui émane de groupes ethno-nationalistes reste d'actualité

Il faut s'attendre à ce que le PKK puisse maintenir ses structures et continuer à mobiliser rapidement et en grand nombre sa base en cas de nécessité. Bien qu'une disponibilité générale à faire usage de violence existe au sein du PKK, ses dirigeants ont jusqu'à présent interdit à leurs membres dans les pays occidentaux d'y faire appel. Cette interdiction pourrait être levée en cas de décès d'Öcalan ou de mesures exceptionnelles prises par la Turquie ou par des États européens contre le PKK ou, plus généralement, contre les intérêts des Kurdes ou lors de rumeurs, à prendre au sérieux, sur de tels événements. En cas de manifestations avec une forte charge émotionnelle, il faut aussi en Suisse s'attendre à de la violence.

Manifestation non autorisée de groupes d'extrême gauche en faveur du Rojava. Des moyens pyrotechniques ont été utilisés et des slogans sprayés. Berne, avril 2018

L'« État islamique » reste une menace en Syrie et en Irak

Depuis fin 2015, le groupe « État islamique » figure en tête de liste du radar de situation du SRC.

Malgré sa régression en une organisation terroriste classique opérant dans la clandestinité, l'« État islamique » tenait toujours fin 2018 quelques localités en Syrie dans la vallée moyenne de l'Euphrate près de la frontière irakienne. La perte de ses dernières poches de territoires a eu lieu dans le courant des premiers mois de 2019. De nombreux combattants étrangers ou voyageurs du djihad toujours sur place se trouvent dans cette zone. Des combattants et personnes qui soutiennent l'« État islamique » sont toujours actifs pour ce groupe en territoire syrien et irakien. En dépit de nombreuses pertes et des combattants qui se sont fixés ou qui ont fui, leur nombre a pu être stabilisé depuis fin 2017 par des recrutements sur place. Les postes de cadres sont à nouveau plus fréquemment occupés par des Syriens et surtout par des Irakiens.

L'« État islamique » opère avec des cellules décentralisées et clandestines dans des villes et des villages, mais se cache aussi dans des groupes mobiles dans des zones désertiques difficiles à contrôler. Beaucoup de dirigeants et de combattants

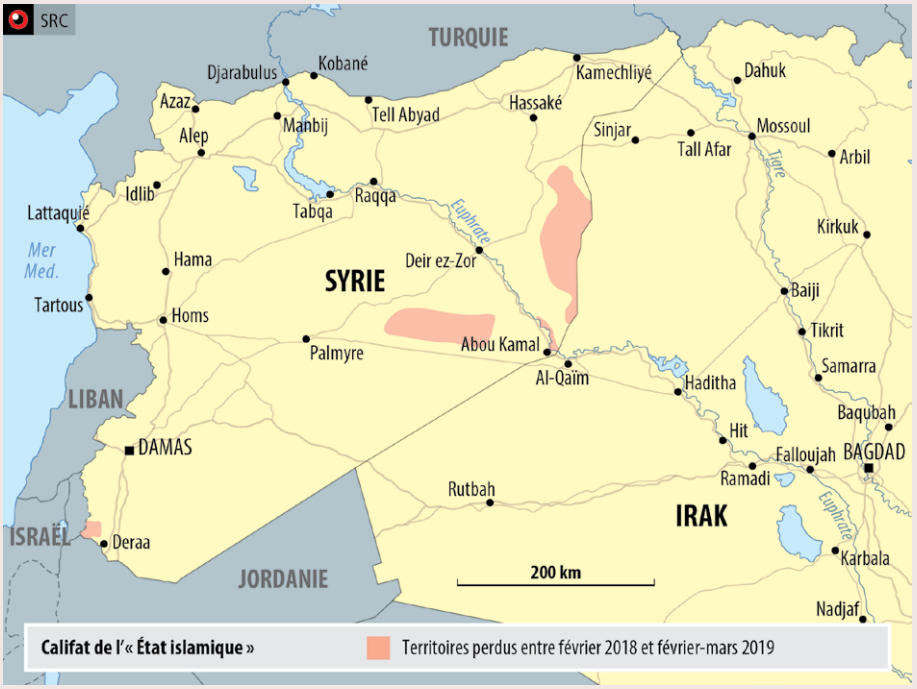

sont, ces deux dernières années, entrés dans la clandestinité en Syrie et en Irak ou en Turquie par exemple. Des attentats terroristes sont toujours perpétrés en Syrie et en Irak. L'« État islamique » peut aussi continuer à puiser dans ses réserves de fonds et se finance de plus par l'extorsion d'argent en échange d'une protection et par des vols à main armée.

Le SRC prend en compte l'« État islamique » dans sa globalité. Son idéologie djihadiste transnationale se nourrit de ressentiments et se diffuse au sein du mouvement djihadiste avec des caractéristiques plus ou moins marquées.

État/Califat | Le Califat de l'« État islamique » a été anéanti fin 2018, après trois ans et demi environ. Mais son but stratégique, la création d'un Califat global, perdure. L'« État islamique » veut toujours être un État au vrai sens du terme.

Groupe armé | Avec le démantèlement des structures de type étatiques du groupe, les unités qui opéraient ouvertement auparavant ont été détruites ou contraintes à la clandestinité. L'« État islamique » continue néanmoins à attaquer régulièrement les forces de sécurité en Syrie et principalement en Irak en ayant recours à des tactiques de guérilla.

Puissance régionale | Avec l'anéantissement du Califat fin 2017, l'« État islamique » a perdu son statut de puissance régionale. Il ne représente plus aujourd'hui un pouvoir menaçant les États de la région, mais reste un problème pour la sécurité sur le plan régional.

Acteur terroriste | L'« État islamique » n'a jamais renoncé à répandre la peur et la terreur : le terrorisme reste son mode d'action le plus important. Les activités de l'« État islamique » et de ceux qui s'inspirent à son idéologie se déploient de façon quasi globale. Au besoin, l'« État islamique » revendique aussi des attentats qu'il n'a pas commis lui-même.

Utopie | L'utopie d'un État islamique universel, le califat, où les musulmans peuvent vivre selon les règles islamiques, n'est pas nouvelle. L'« État islamique » a toutefois réussi à la faire revivre et à lui donner une nouvelle forme. Au début de son existence, il est parvenu à attirer un très grand nombre d'individus, à mettre en place une structure étatique rudimentaire, à la financer, à l'administrer et à la défendre. Hors de Syrie et d'Irak, de nombreuses organisations djihadistes ont fait allégeance à l'« État islamique » et renforcé ainsi son influence et son pouvoir. Au contraire d'Al-Qaïda, l'« État islamique » a ainsi pendant un certain temps pu créer pour cette utopie les prémisses d'une réalité.

Inspiration | En 2018, l'« État islamique » a perdu de son attractivité comme source d'inspiration. Les produits de sa propagande multilingue ont connu une baisse notable tant au niveau qualitatif que quantitatif. Néanmoins, avec le mouvement qu'il inspire, l'« État islamique » réussit toujours à atteindre des personnes dans le monde entier et à les inciter à commettre des actes en son nom.

Affiliés | L'« État islamique » continue à exercer de l'influence dans de nombreuses zones de conflit dans le monde, et cela même si ses affiliés suivent en général un agenda local et ne partagent plus avec lui que son sigle, sa marque. L'anéantissement du Califat n'a jusqu'à présent pas eu d'effets négatifs sur ses affiliés, qui continuent à opérer dans leurs régions indépendamment des développements en Syrie et en Irak.

Le mouvement « État islamique » | L'« État islamique » fait dans son ensemble partie du mouvement djihadiste. Celui-ci est constitué dans le monde de nombreux individus, cellules, réseaux et groupes qui luttent de façon autonome pour leur cause sous la bannière de l'« État islamique ». Comme pour chaque mouvement, il n'y a pas que les membres actifs des divers groupes qui jouent un rôle important, mais aussi les nombreux soutiens et sympathisants plus ou moins actifs un peu partout dans le monde. En plus de la propagande librement accessible sur Internet, ils communiquent au niveau transfrontalier par le biais de forums en ligne non accessibles au public et d'applications de communication chiffrées.

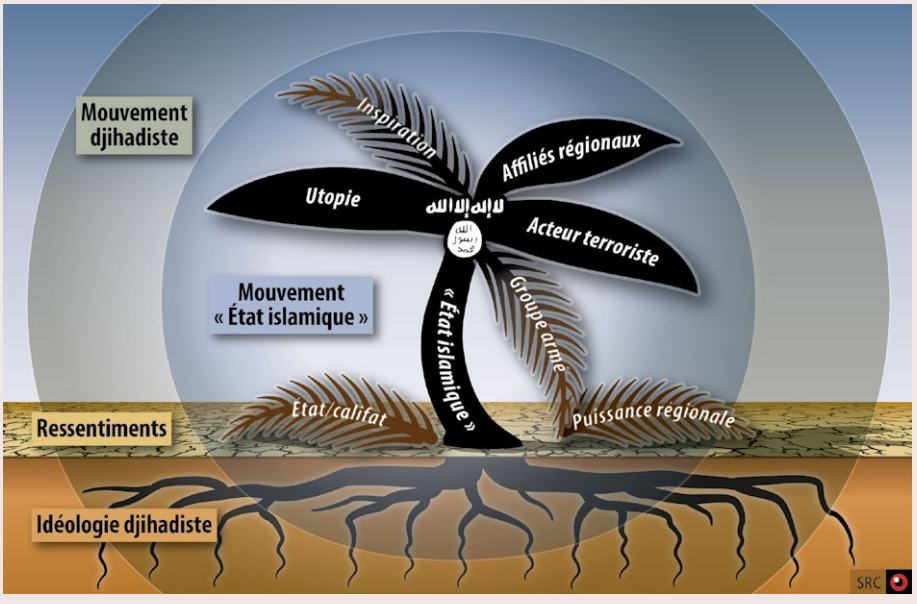

L'extrémisme violent de droite et de gauche

Résultat de l'appréciation du SRC

Événements et potentiel de violence

En 2018, le SRC a eu connaissance de 53 événements dans le domaine de l'extrémisme violent de droite, nombre qui a plus que triplé, et de 226 dans celui de gauche, soit une augmentation de 13 %. Aucun acte de violence imputable à l'extrême droite n'a été recensé, tandis que pour l'extrême gauche la proportion d'actes violents, qui représentaient jusqu'alors la moitié des événements, a diminué d'un bon tiers. L'intensité de la violence d'extrême gauche continue d'atteindre les incendies criminels et, en cas d'affrontements, lors de manifestations par exemple, le risque d'atteinte à l'intégrité corporelle et à la vie des forces de sécurité en particulier, mais aussi des membres d'autres organisations d'intervention d'urgence, est assumé, voire ouvertement recherché dans certains cas.

Le potentiel de violence des deux milieux demeure inchangé. Si dans des contextes connus, les modalités du passage à l'acte peuvent être estimées sur la base des expériences passées, il est rare qu'elles puissent être déterminées en amont dans des cas concrets et isolés. Les milieux d'extrême droite comme ceux d'extrême gauche disposent de contacts à l'étranger. Il se peut que les connexions internatio-

Les événements motivés par l'extrémisme de droite ou de gauche annoncés au SRC depuis 2012 (sans les barbouillages)

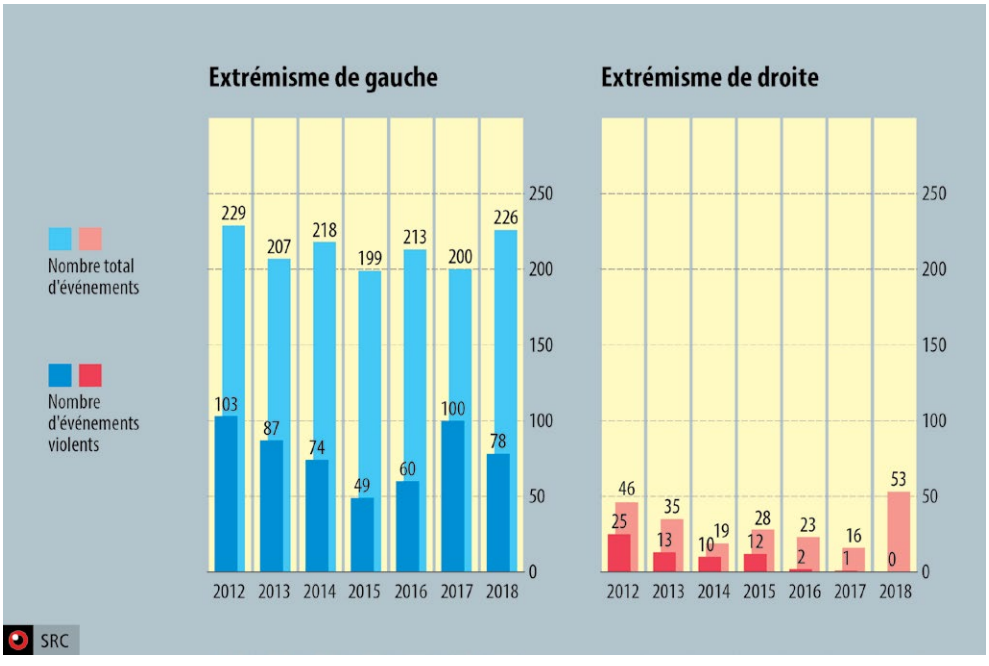

nales entretenues par l'extrême gauche contribuent à une aggravation des violences, notamment sous la forme d'incendies criminels, à l'instar de l'incendie déclenché en octobre 2018 à Berlin et revendiqué par un groupe se faisant appeler Federazione Anarchica Informale / Fronte Rivoluzionario Internazionale. Leur communiqué a également fait référence à un incendie criminel à Thoune BE ainsi qu'à la campagne contre les travaux d'extension de la prison bâloise de Bässlergut, avant de conclure par un appel à la solidarité avec les 18 extrémistes de gauche comparaissant en même temps devant la justice à Bâle. La participation de supporters de football violents peut particulièrement contribuer à augmenter le niveau d'agressivité des extrémistes de gauche lors d'affrontements violents avec les forces de sécurité, notamment à Zurich.

Extrémisme de droite violent

En 2018, le SRC a constaté une forte recrudescence des événements dans le domaine de l'extrémisme de droite. Les milieux d'extrême droite suisses connaissent un renouveau dont il reste encore à déterminer s'il s'accompagnera de violences concrètes. Quoi qu'il en soit, aucun acte violent n'a été recensé en 2018.

Plusieurs groupes d'extrême droite disposent désormais de sites Internet accessibles au public. Dans le canton de Vaud, l'un d'eux a même ouvert son propre local, régulièrement théâtre de tables rondes ou de soirées thématiques également accessibles au grand public. Ces groupes considèrent qu'il s'agit là d'opportunités de susciter une plus vaste adhésion en faveur de leurs idées et actions. La plupart de ces actions, à l'image des patrouilles de protection de la population autochtone, sont davantage ancrées dans la propagande que dans la réalité. L'impact des apparitions en public est mesuré au préalable. Les milieux d'extrême droite continuent par ailleurs d'agir dans le plus grand secret, notamment pour planifier des actions, et pour cause : en Valais, l'organisateur du concert d'un groupe considéré comme d'extrême droite a notamment dû annuler l'événement face aux réactions de l'opinion publique.

Aucun concert de groupes d'extrême droite n'a été constaté en Suisse en 2018. Les extrémistes de droite participent depuis longtemps à des événements comme des concerts dans toute l'Europe. Dans l'ensemble, les milieux d'extrême droite continuent de posséder d'importantes quantités d'armes fonctionnelles. Leurs membres s'entraînent en outre à la manipulation d'armes à feu et aux sports de combat.

Extrémisme de gauche violent

Si les activités des milieux d'extrême gauche continuent de dépendre de l'actualité et d'événements qu'ils ne peuvent provoquer, ces milieux sont néanmoins en mesure de les inscrire dans le cadre de campagnes et d'adopter une démarche ciblée.

Le World Economic Forum (WEF) à Davos ainsi que la Fête du travail constituent des opportunités traditionnelles d'actions militantes. Dans les deux cas, les dispositifs de sécurité sont prêts à faire face à des actions motivées par l'extrême gauche. En marge des défilés de la Fête du travail à Zurich en 2018, les forces de police ont ainsi empêché la tenue d'une manifestation violente contre les frappes aériennes turques dans les régions kurdes de Syrie. Les manifestations contre le WEF 2019 se sont déroulées pacifiquement et sans dégâts matériels. La destruction à l'explosif de la boîte aux lettres du consulat général du Brésil à Zurich compte néanmoins parmi les rares actions constatées. Les circonstances les plus diverses peuvent en outre être à l'origine de manifestations ou de déprédations d'extrémistes de gauche.

L'opposition virulente aux extrémistes de droite reste d'actualité. En novembre 2018 à Bâle, des extrémistes de gauche ont ainsi largement empêché une manifestation autorisée du Parti des Suisses nationalistes impliquant des extrémistes

Incendie criminel dans le cadre de la campagne anti-répression. Berne, janvier 2019

de droite enclins à la violence. Lors de leur contre-manifestation, les extrémistes de gauche ont agressé physiquement les participants à l'événement, en plus de faire preuve de violence à l'encontre de la police.

À l'heure actuelle, plusieurs thématiques susceptibles de faire l'objet de campagnes à part entière sont prioritaires pour les extrémistes de gauche. Tandis que la campagne contre la « machine à expulser » ne donne désormais lieu qu'à des actions isolées, une campagne contre la répression au sens large, et plus particulièrement contre la prison de Bässlergut à Bâle, est en cours depuis 2017. Les milieux d'extrême gauche continuent de thématiser, au fil de l'actualité, la situation dans les régions autoadministrées par les Kurdes (« Rojava ») dans une Syrie en pleine guerre civile. L'essentiel des activités du printemps 2018 se rapportaient ainsi à l'offensive militaire turque dans la région d'Afrine, sur le territoire du Rojava. Des incendies criminels ont été perpétrés en janvier et en avril 2018 contre le consulat de Turquie à Zurich, ainsi qu'en mai contre le Secrétariat d'État à l'économie à Berne. Ce dernier a également été ciblé par un attentat raté au moyen d'un dispositif explosif ou incendiaire non conventionnel dans le contexte du WEF en janvier 2018.

Incendies criminels dans le cadre de la campagne anti-répression depuis 2017

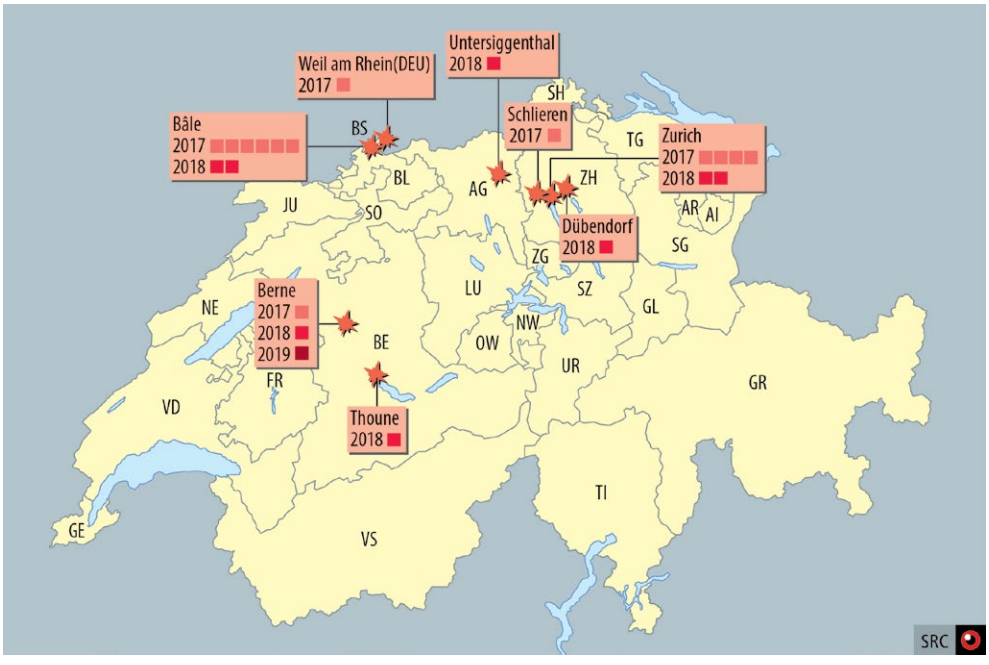

Plus d'une dizaine d'incendies criminels ont été recensés en 2018, dont huit visant notamment des véhicules d'entreprises liées au chantier du Bässlergut, mais aussi la « machine à expulser » dans un cas. Fin septembre, deux attaques coordonnées similaires à l'action de sabotage de juin 2016 ont visé le réseau des CFF.

Dans certains endroits en Suisse, des affrontements restent possibles lors d'interventions des forces de sécurité en particulier, mais aussi d'autres organisations d'intervention d'urgence, face à des extrémistes de gauche. Le climat actuel n'est toutefois pas aussi tendu et ponctué d'agressions de grande ampleur comme ce fut le cas autour du Nouvel An 2017-2018. Un fort potentiel d'agression est toutefois à escompter de la part d'extrémistes de gauche violents lors de la présence d'organisations d'intervention d'urgence, notamment dans le cas de la Reitschule de Berne.

Que prévoit le SRC ?

Extrémisme de droite violent

Médias, autorités et milieux d'extrême gauche continuent d'accorder beaucoup d'attention à l'extrême droite et à ses activités. Dès lors, les difficultés auxquelles les milieux d'extrême droite se voient confrontés persistent. Tout individu identifié comme extrémiste de droite ou accusé de l'être, ou censé avoir des liens avec des événements motivés par l'extrême droite, doit faire face à des répercussions personnelles. Les raisons d'agir dans le plus grand secret sont donc toujours d'actualité.

Ces milieux essaient malgré tout de faire leur propre promotion et de mettre en avant leurs convictions, tout en restant en général à la limite du politiquement correct. Les références au national-socialisme sont par exemple évitées. Plus l'extrême droite se montrera en public plus les réactions pourraient être nombreuses. Cette pression influencera son comportement et contribuera probablement à un repli dans l'ombre plus marqué risquant de donner lieu à de violentes réactions de frustration. En dehors d'apparitions publiques choisies, les milieux d'extrême droite continueront d'agir dans le plus grand secret.

À l'heure actuelle, les extrémistes de droite n'ont pas de thématiques qui les occupent particulièrement et disposent encore moins d'une stratégie. Le potentiel de violence subsiste malgré tout et pourrait se concrétiser dès l'instant où ces milieux identifieront un point de ralliement sociétal autour d'un sujet d'actualité. Une augmentation significative des mouvements migratoires en Suisse ou une attaque d'inspiration djihadiste dans le pays pourraient jouer le rôle de déclencheurs. Les extrémistes de droite pourraient en outre réagir violemment aux actions de l'extrême gauche à leur encontre, notamment celles des Antifa, ou les prendre pour cible. De telles actions seraient spontanées et sans grands préparatifs spécifiques.

Extrémisme de gauche violent

L'extrémisme de gauche violent n'est pas monolithique. En effet, outre le communisme et l'anarchisme, deux orientations idéologiques après tout inconciliables, ainsi que les nombreuses thématiques qui ont depuis longtemps cessé de mobiliser tous les intéressés, le rapport individuel à la violence entre également en compte. Ce rapport comprend à la fois la propension à cautionner la violence dans certains contextes et la violence d'un individu allant des dégâts matériels aux incendies criminels ou aux graves atteintes à l'intégrité corporelle et à la vie. La violence d'extrême gauche s'exprime avec une intensité très variable en fonction du contexte. S'il est en permanence fait mention d'armes fonctionnelles dans les milieux d'extrême droite, il convient également de remarquer qu'en 2018, une arme à feu char-

gée a été découverte dans le cadre d'une perquisition au domicile d'un extrémiste de gauche.

Le potentiel de violence des milieux d'extrême gauche demeure élevé. Le SRC considère que les situations et contextes suivants sont susceptibles d'engendrer des violences :

- Les rassemblements de personnes offrent aux extrémistes de gauche violents la possibilité de passer à l'acte sous couvert de la foule. Le potentiel d'agression à l'encontre des forces de l'ordre reste particulièrement élevé.
- Le regroupement de motifs sous la forme de campagnes allant au-delà de l'actualité du moment favorise le recours à une violence ciblée ne servant pas uniquement à des actions de protestation symboliques ou à provoquer des dégâts matériels, mais aussi à des actes de sabotage.
- Ce dernier point s'applique en particulier à l'anarchisme, qui gagne en importance au détriment du communisme. Faisant preuve de davantage de violence que les extrémistes de gauche d'orientation marxiste-léniniste, les anarchistes veulent nuire au « système » en place, voire le saboter.

Les zones autoadministrées par les Kurdes sur le territoire syrien concrétisent les idéaux politiques de bon nombre d'extrémistes de gauche, qui s'y sont rendus depuis toute l'Europe et y demeurent encore pour certains. Ils ont étudié les conditions sur place et aussi participé directement à la lutte sous une forme ou sous une autre, ou y participent encore. Ils continuent de relater leurs expériences dans l'espoir de trouver des points de ralliement avec leur propre « pratique révolutionnaire » afin de faire changer les choses dans leurs pays d'origine. Compte tenu de l'évolution de la situation en Syrie, il convient de s'attendre non seulement à un sentiment de déception et de frustration qui pourrait se traduire par des violences lors de manifestations, mais aussi à de retours d'individus depuis la zone de conflit. Ces derniers sont susceptibles d'avoir acquis de nouvelles capacités, par exemple en lien avec les armes et les explosifs, ou d'être plus enclins à la violence que par le passé. Il est probable qu'ils veuillent mettre à profit ces capacités en Europe dans leur lutte contre le « système ». Aucun indice ne laisse néanmoins supposer qu'ils s'attaqueront directement à des personnes. Leur choix devrait se porter en priorité sur des attaques contre des cibles symboliques provoquant des dégâts matériels et pouvant s'accompagner de dommages collatéraux.

Un second souffle pour l'extrémisme violent de la cause animale ?

En 2018, une recrudescence marquée des incidents en lien avec l'extrémisme de la cause animale a été observée. Dernièrement, les motivations de ces actes ont souvent été caractérisées d'« antispécistes » : le « spécisme » désigne le fait de privilégier systématiquement les intérêts humains sur ceux des animaux et concerne toutes les formes d'exploitation animale au profit de l'homme comme l'alimentation, l'habillement ou le divertissement.

Les événements recensés peuvent être classés dans trois catégories. Une première concerne des actions contre la chasse, souvent commises sous la bannière de l'Animal Liberation Front (ALF) et en particulier dans le canton de Zurich ; une deuxième a trait à des dégâts matériels en lien avec la consommation de viande, essentiellement en Suisse romande, tandis qu'une troisième se rapporte au groupe 269 Libération Animale. Ce tableau est complété par d'autres actions qui n'entrent pas dans ces catégories, ayant été régulièrement observées par le passé.

- Plusieurs miradors de chasse ont été endommagés ou détruits en 2018, essentiellement dans le canton de Zurich, ce qui ne serait pas le fruit du hasard puisque une votation populaire sur une initiative antichasse a eu lieu au mois de septembre. Il semblerait dès lors que les dégâts matériels constatés soient à mettre sur le compte d'une combinaison – pas définissable avec plus de précision – d'un surcroît temporaire de motivation des auteurs, de l'inclination accrue des personnes lésées à la dénonciation et de la sensibilisation des autorités. Dans plusieurs cas, les auteurs inconnus ont revendiqué ces actes en faisant usage du sigle bien connu ALF.
- De nombreux dégâts matériels ont été commis en Suisse romande, en particulier au premier semestre 2018. Six entreprises ont ainsi été attaquées au cours d'une même nuit fin février à Genève. Visant le secteur de la transformation de la viande, les attaquants ont principalement brisé les vitrines de boucheries.
- Existant depuis plusieurs années dans plusieurs pays, le groupe connu sous le nom 269 Libération Animale, en référence au numéro d'identification d'un veau destiné à être abattu en Israël, a également été actif en Suisse romande en 2018. Ces activités tiendraient à des liens personnels avec des structures françaises. En Suisse, les actions à fort impact médiatique pour lesquels le groupe est connu ont en l'occurrence pris la forme d'actes dits de désobéissance civile.

Dans le domaine de l'extrémisme de la cause animale, l'année 2018 a montré que des milieux sommeillant depuis de longues années peuvent à nouveau faire preuve de violence. Pour le moment, ces activités ne présentent de loin pas un niveau d'énergie criminelle similaire à celui de la campagne Stop Huntingdon Ani-

mal Cruelty d'il y a quelques années. L'exemple zurichois montre toutefois que ces milieux sont capables de mener leurs propres campagnes. Les points de ralliement personnels et idéologiques pour l'importation d'une campagne violente en Suisse sont par ailleurs en place.

Dégâts matériels dans une entreprise d'importation de volaille. Genève, août 2018

Prolifération

Résultat de l'appréciation du SRC

Attractivité élevée des armes de destruction massive

La prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs est un problème actuel pour la sécurité internationale depuis plusieurs décennies maintenant. Les armes de destruction massive, en particulier nucléaires, sont des attributs des grandes puissances, qui y voient un moyen d'exercer une influence à l'échelle globale. Elles représentent simultanément une protection contre les interventions militaires depuis l'extérieur. Cet aspect revêt souvent une importance centrale, en particulier pour les petites puissances nucléaires non officielles, puisqu'il garantit la survie du régime. L'attractivité des armes de destruction massive reste élevée et le progrès technologique favorise leur acquisition.

Une Suisse incontournable

En sa qualité de site abritant des technologies de pointe et de plateforme de recherche à la renommée mondiale, la Suisse fait naturellement partie de cette dynamique. Les biens, technologies et savoir-faire suisses, développés à des fins pacifiques, sont toujours recherchés par des États proliférants pour une utilisation détournée dans le cadre de programmes d'armes de destruction massive. Les hautes écoles suisses transmettent un savoir qui peut aussi être utilisé dans ce type de programmes. Partenaire actif de la lutte contre la prolifération et membre de tous les régimes de contrôle des exportations, la Suisse est tenue de prendre des mesures préventives dans le domaine académique également. La Suisse est un pays neutre qui bénéficie d'une grande crédibilité du fait de sa politique pragmatique. C'est la raison pour laquelle l'opinion de la Suisse est aussi importante sur les questions ayant trait à la prolifération et se retrouve de ce fait dans le viseur d'opérations d'influence étrangères, comme cela a par exemple été le cas avec le Laboratoire de Spiez.

Une importance sur le long terme

Au contraire du terrorisme, la prolifération n'est pas une thématique qui fait les gros titres de l'actualité quotidienne. Son impact s'observe sur le long terme et souvent en arrière-plan. Au contraire du terrorisme en Europe, elle n'est pas un phénomène qui se conjugue avec des développements sociétaux. Elle accompagne et favorise toutefois la concurrence stratégique entre les États qui veulent unilatéralement marquer ou modifier les structures dans leur zone d'influence. C'est pour cette raison également que la thématique revêt une grande importance pour la Suisse sur le long terme, puisqu'elle privilégie le consensus multilatéral et un espace juridique stable.

De l'importance du rôle de la Chine

La modification des rapports de force au détriment des États-Unis et au profit de la Chine est tout particulièrement flagrante dans le domaine de la technologie nucléaire civile. Aujourd'hui déjà, c'est en effet bien la Chine qui marque de son empreinte la dynamique dans ce secteur. Il en résulte aussi un déplacement des centres de gravité en matière d'obligation liée à la non-prolifération et à la lutte contre l'apparition de nouveaux États possédant l'arme nucléaire.

Les pays cibles d'aujourd'hui et de demain

Le Pakistan vise également à développer son programme nucléaire et a pour ce faire encore besoin de savoir-faire étranger, provenant notamment aussi de Suisse. Dans ce contexte, outre la production proprement dite de matière fissile, ce sont aussi les acquisitions qui se retrouvent sur le devant de la scène et servent à maintenir la disponibilité opérationnelle des armes nucléaires ou leur entreposage. Ce processus va se poursuivre.

La normalisation du commerce extérieur iranien, qui avait été engagée grâce à l'accord nucléaire, s'est complexifiée en raison du retrait des États-Unis du traité. L'Iran va donc dans le futur à nouveau procéder de manière accrue à des achats de biens légitimes en soi par le biais de mécanismes qui paraissent suspects d'un point de vue commercial, puisque les canaux commerciaux prévus dans le cadre du JCPOA ne fonctionnent pas, ce qui complique l'identification des procédés critiques. L'orientation accrue de l'Iran sur le commerce avec l'Asie renforce la tendance qui consiste à acquérir également des marchandises européennes, par exemple, en Chine.

Avec la fin en vue de la guerre en Syrie et la reconstruction du pays, il faut s'attendre à un nombre plus élevé d'opérations d'acquisition dans cette région. Pour des raisons logistiques, il se pourrait également que le Liban revienne davantage sur le devant de la scène dans ce contexte comme pays de transit. S'assurer que certains fonds et biens destinés à la reconstruction ne soient pas détournés représentera un grand défi. La présence iranienne dans la région pourrait aussi entraîner des acquisitions au profit d'intérêts iraniens via le Liban et la Syrie.

Quant à la Corée du Nord, elle ne se manifestera toujours pas avec des achats directs en Suisse. En raison de la mise en œuvre moins stricte des sanctions de l'ONU dans l'espace est-asiatique, il est toutefois redevenu plus facile d'obtenir indirectement des marchandises suisses via les pays voisins.

Que prévoit le SRC ?

Acquisition de biens et de savoir-faire

L'intérêt des États proliférants vis-à-vis de l'esprit d'innovation de la Suisse ne va pas diminuer. L'imbrication déjà existante aujourd'hui entre espionnage et prolifération va encore s'accentuer. Les États tels que l'Iran ou la Corée du Nord qui ont développé leurs moyens cybernétiques en raison de conflits avec des États tiers ou pour d'autres motifs pourraient suivre l'exemple chinois et user de ces moyens de manière plus ciblée pour des opérations d'espionnage économique ou au profit de leurs programmes d'armes de destruction massive. L'intérêt à cet égard n'est pas seulement lié aux technologies proprement dites mais aussi au réseau relationnel d'une entreprise, à ses fournisseurs et à sa clientèle. La possession de telles informations peut être décisive pour être considéré comme un client crédible aux yeux d'une entreprise suisse ou pouvoir faire des acquisitions via des tiers.

Les pays visés par la lutte contre la prolifération seront ainsi à peu près toujours les mêmes.

Programmes nationaux

Les programmes nucléaires et de missiles de l'Inde ainsi que du Pakistan pourraient se développer encore et encore, comme au cours des années écoulées. Pour le Pakistan, la question se pose de savoir si le pays va aussi développer des missiles

Un instrument d'analyse qui, selon des informations, aurait dû être utilisé au Pakistan dans le cadre du programme d'armes nucléaires (photo privée)

intercontinentaux, comme son rival indien. Si c'est le cas, l'Europe se retrouvera aussi à portée de tir d'un nouvel État nucléaire, autre que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, s'ajoutant ainsi à Israël, à l'Inde et à la Corée du Nord.

L'Iran devrait rester au sein du JCPOA aussi longtemps que possible et attendre qu'une nouvelle administration se mette en place du côté de Washington. Le programme nucléaire reste ainsi sous contrôle. Dans le domaine des missiles, l'Iran va poursuivre ses efforts consistant à améliorer la précision de ses missiles de longue portée. Une hausse de la portée de ces missiles au-delà de la limite des 2000 kilomètres, semble-t-il fixée pour des raisons politiques par le guide de la révolution Khamenei, n'est pas non plus possible dans un premier temps, également pour des raisons techniques.

Une renonciation totale de la Corée du Nord aux armes nucléaires et aux systèmes porteurs destinés à leur déploiement reste improbable. La Corée du Nord va main-

Site d'essais de moteurs de fusées et de tirs de Tongchang-Ri, Corée du Nord : ce site a en partie été démantelé après le sommet du 12 juin 2018 à Singapour entre le président américain Trump et le dictateur nord-coréen Kim Jong-un (photo satellite à gauche, 5 décembre 2018, WV4). Peu avant le sommet de Hanoï des 27 et 28 février 2019, la Corée du Nord a toutefois commencé à reconstruire ce site d'essais. Il était à nouveau rétabli début mars (photo à droite, 13 mars 2019, GE1). Analyse effectuée par le Centre IMINT du Renseignement militaire

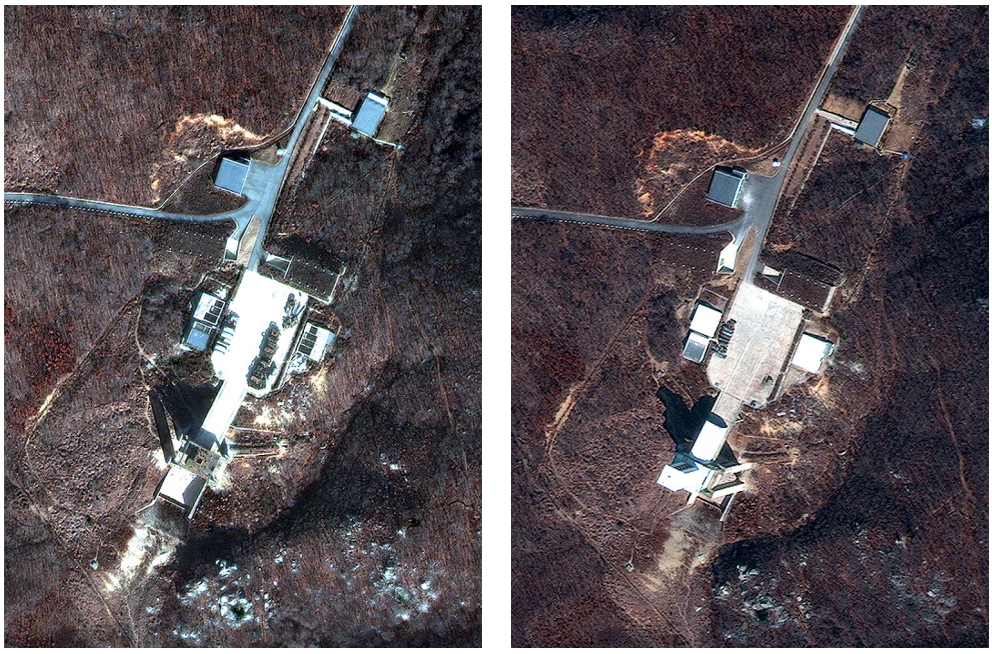

tenir pendant des années encore son programme de missiles et d'armes nucléaires et l'étendre encore davantage, même si elle envoie ponctuellement des signaux démonstratifs de désarmement. Quant aux capacités également existantes dans le pays en matière d'armes biologiques et chimiques, elles devraient rester à un niveau élevé.

Apparaissent désormais aussi à l'horizon les contours du programme nucléaire saoudien. L'Arabie saoudite planifie en effet la mise en place très ambitieuse d'un programme nucléaire civil comptant au total 16 réacteurs nucléaires et une production autonome de combustible. Si le pays devait mettre en œuvre un tel programme et former le personnel spécialisé nécessaire à cet effet, l'annonce du prince héritier saoudien selon laquelle son pays viserait également à posséder des armes nucléaires si l'Iran devait s'aventurer sur ce terrain pourrait également techniquement être mise en œuvre.

Selon des informations, des compresseurs similaires de production suisse auraient dû être utilisés au Pakistan dans le cadre du programme d'armes nucléaires (photo privée)

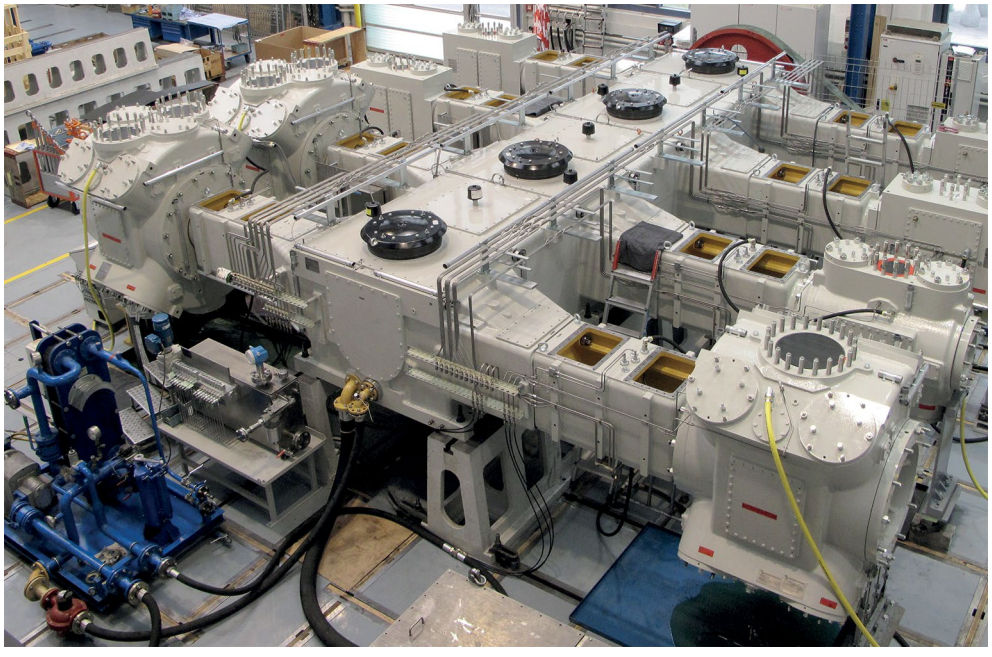

La fin du FNI : prolifération horizontale versus prolifération verticale

La prolifération peut être de deux types, horizontale ou verticale. La prolifération horizontale décrit les activités et processus entrepris par les États sans armes de destruction massive ou vecteurs pour acquérir de telles armes et ainsi de nouvelles capacités. La prolifération verticale désigne en revanche l'extension qualitative et quantitative des arsenaux existants. Une interdépendance existe entre les deux types de prolifération. Le Pakistan reste un problème ressortissant à la prolifération horizontale, puisqu'il acquiert par exemple des instruments de calibrage en Suisse. Ceux-ci servent en finalité à doter des missiles de croisière de têtes nucléaires, et donc à constituer une nouvelle capacité dans la partie aérienne de la triade nucléaire. Dans le même temps, le Pakistan optimise ses armes nucléaires grâce au savoir-faire existant et augmente leur quantité, pratiquant ainsi aussi la prolifération verticale.

La prolifération nucléaire horizontale est globalement interdite et ne peut par conséquent pas faire l'objet de conventions multilatérales. La prolifération verticale est en revanche avant tout pratiquée par le biais du développement technologique dans les États nucléaires reconnus et fait l'objet d'un contrôle de l'armement entre les différents États. La prolifération verticale entre États nucléaires est un moteur technologique et est par conséquent très coûteuse. Les technologies disruptives telles que la navigation de précision à l'aide de capteurs d'inertie ou GPS, que chaque téléphone portable maîtrise aujourd'hui, ont à l'origine été développées à des fins militaires. L'un des objectifs du contrôle des armements a toujours été de limiter l'engagement de ressources des États pour la prolifération verticale. Le contrôle des armements interagit dès lors très fortement avec l'état des technologies de pointe ainsi que la diffusion globale de ces technologies au moment de la conclusion du contrat.

Le traité FNI signé en 1987 est un bon exemple de cette interaction. Celui-ci interdit le stationnement par les forces armées américaines et soviétiques ainsi que par leurs successeurs légaux de vecteurs terrestres sans équipage dont la portée se situe entre 500 et 5500 kilomètres, mais pas de vecteurs aériens ou maritimes. En 1987, les deux États avaient un duopole pour ce qui était de la qualité ainsi que de la quantité de tels systèmes. Et les deux États étaient limités à une navigation de précision avec une exactitude de cent mètres environ, à cause de la technologie des années 80. La notion de « vecteur » était ainsi un synonyme de « vecteur nucléaire », puisque seules les armes nucléaires permettaient de combattre efficacement des cibles tactiques. Au début des années 90, les États-Unis ont acquis la capacité d'attaquer avec précision à l'aide de missiles de croisière

à tête conventionnelle des cibles étendues telles que des aérodromes à partir de distances de plusieurs centaines de kilomètres. Au milieu des années 90, le degré de précision est devenu tel que des objectifs tels que des bunkers pouvaient également être ciblés. En Russie, cette évolution est intervenue une décennie plus tard environ. La Chine dispose aujourd'hui des mêmes capacités, voire même plus dans certains secteurs.

Le développement technologique et la montée en puissance de la Chine ont ainsi abouti à ce qu'un instrument du contrôle stratégique des armements entre deux États contractuels entrave soudainement le développement de nouvelles compétences-clés des forces armées conventionnelles dans ces États contractuels, mais uniquement dans ceux-là, à savoir la lutte contre des cibles précises de haute valeur à l'aide d'armes conventionnelles de longue portée. En leur qualité de puissance navale avec des forces aériennes prédominantes, les États-Unis, grâce à leurs moyens d'appui aérien et maritime, ont plus facilement pu digérer ces « dégâts collatéraux issus du passé » que la puissance terrestre qu'est la Russie. Il était toutefois prévisible que les deux États allaient chercher des échappatoires à cette impasse dans le cadre de leur politique.

Le consensus qui règne quant à l'interdiction de la prolifération horizontale est politiquement sous pression, même si peu d'États osent le remettre en question ouvertement. Il devrait pourtant se maintenir. La prolifération verticale subit en revanche une pression permanente en lien avec les développements technologiques et les nouvelles réalités géostratégiques. Ses mécanismes de contrôle doivent dès lors être périodiquement renouvelés en tenant compte de l'état actuel des technologies de pointe et de leur propagation globale. La fin du traité FNI donne ainsi également une chance de mettre en place un système global de contrôle des armements qui soit plus en phase avec son temps.

Espionnage

Résultat de l'appréciation du SRC

Motivations et objectifs

Les motivations de l'espionnage sont nombreuses et poursuivent plus d'un objectif. Certains États s'efforcent d'enrichir leur tableau de la situation grâce à des informations obtenues via des activités d'espionnage dans le but d'améliorer l'efficacité de leurs actions. On observe par ailleurs qu'un nombre croissant d'informations sont acquises dans le but de s'immiscer dans les affaires de rivaux dans le cadre d'opérations dites d'influence ou de leur nuire. Ces deux objectifs peuvent être atteints grâce à la publication ciblée d'informations. De telles activités visent souvent à affaiblir la cohésion d'institutions ou de groupements internationaux et, partant, à limiter leur marge de manœuvre. Dernièrement, certains États ont utilisés à plusieurs reprises leurs services de renseignement – en rupture avec leur mandat d'espionnage traditionnel – dans le but de commettre des attentats contre des opposants au régime ou des transfuges.

Méthodes

Il existe plusieurs méthodes d'acquisition clandestine d'informations : outre la consultation et l'analyse d'informations en libre accès ainsi que le recrutement et l'exploitation « classiques » de sources humaines, d'autres capteurs ont gagné en importance, sans toutefois remplacer les méthodes traditionnelles. Les services de renseignement continuent de combiner plusieurs types de capteurs développés en permanence.

Des opérations d'espionnage rendues publiques révèlent que des moyens cybernétiques ainsi que d'autres outils d'exploration des communications sont employés en parallèle et conjointement avec des sources humaines. Selon l'objectif, des informations sont également obtenues exclusivement via le cyberespace. Celui-ci a d'autant plus gagné en importance que l'utilisation de moyens d'acquisition d'informations basés dans le cyberespace a fait ses preuves pour de nombreux acteurs : le cyberespionnage est en effet difficile à démasquer et ses auteurs ne peuvent pas réellement être poursuivis pénalement puisque le pays d'origine présumé ne participe naturellement pas aux efforts d'élucidation et que l'origine de l'action, déterminée par les moyens du renseignement, peut être aisément contestée au motif qu'elle ne peut pas être prouvée de manière concluante.

La Suisse prise pour cible

La Suisse est concernée par ces développements à de multiples égards : les autorités suisses, les organisations internationales installées dans le pays ainsi que les entreprises suisses sont elles-mêmes ciblées par des activités d'espionnage. Le territoire

suisse est en outre le théâtre de « rencontres en pays tiers », c'est-à-dire de rencontres entre des membres de services de renseignement étrangers et leurs sources sur le territoire d'un État qui n'est pas le pays de provenance d'aucun des participants.

Au rang des cibles d'activités d'espionnage connues du SRC figurent notamment des autorités suisses, l'armée, la Genève internationale (soit des diplomates d'autres États), l'industrie de l'armement, le secteur technologique, la place bancaire et commerciale, des organisations sportives, des représentations diplomatiques étrangères en Suisse, des organisations internationales siégeant en Suisse ainsi que des entreprises suisses de diverses branches et les hautes écoles. Ces cibles comprennent également des infrastructures critiques. On observe en outre les tentatives de certains États de surveiller des opposants au régime ou leurs diasporas respectives en Suisse.

La Suisse constitue une cible de choix pour l'espionnage économique. Les États privilégient de manière croissante le recours à des moyens cybernétiques à des fins d'espionnage économique. Depuis 2015, le SRC enregistre un nombre croissant de cyberattaques étatiques visant des acteurs de l'économie suisse. Ces attaques se focalisent sur le vol de secrets d'affaires et de fabrication, mais aussi sur l'acquisition d'informations en amont de rachats d'entreprises.

Cibles de cyberattaques étatiques en Suisse

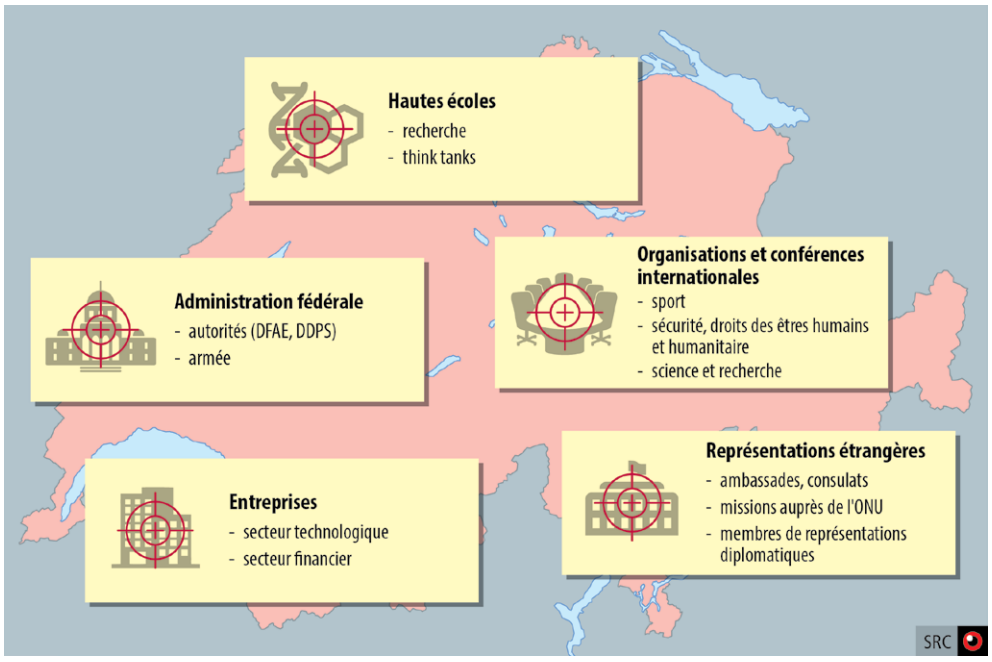

Activités d'espionnage russes en lien avec la Suisse

L'an passé, le SRC a constaté une persistance d'activités d'espionnage russes agressives en Suisse. Le service de renseignement extérieur (SVR), le service de renseignement militaire (GRU) ainsi que le service de renseignement intérieur (FSB) russes maintiennent leur présence en Suisse et agissent pour la plupart sous couverture diplomatique.

La Suisse serait actuellement l'un des points névralgiques des services de renseignement russes en Europe. Selon des constatations du SRC, près d'un tiers des diplomates accrédités actuellement en Suisse sont des membres avérés ou soupçonnés des services de renseignement. À cela s'ajoutent des collaborateurs ne séjournant que temporairement en Suisse et impliqués par exemple dans des « rencontres en pays tiers », dans des opérations isolées ou participant à des conférences internationales.

Les efforts d'espionnage russes entrepris dernièrement contre la Suisse portaient sur deux thématiques majeures : les analyses de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) relatives à l'utilisation d'armes chimiques en Syrie d'une part, et la tentative d'assassinat de l'ancien membre des services de renseignement russes Sergueï Skripal à Salisbury (Royaume-Uni) d'autre part. Le SRC a fourni une importante contribution au succès de la contre-opération visant à contrecarrer l'attaque au détriment de l'OIAC, notamment parce qu'il avait déjà connaissance de l'unité du GRU impliquée. Celle-ci avait mené à plusieurs reprises des cyberopérations contre des intérêts suisses : sa trace avait déjà été décelée en Suisse en 2016 et 2017. Le SRC a partagé ses informations avec des services partenaires, ce qui leur a permis d'identifier l'équipe du GRU à son arrivée. Arrêtée par les autorités néerlandaises, elle aurait très probablement entrepris des actions contre la Suisse ultérieurement. La collaboration internationale aurait donc empêché une cyberattaque contre le Laboratoire de Spiez.

Le SRC a en outre déterminé que des services russes ont mené des activités contre de nombreuses organisations sportives internationales siégeant en Suisse, dont l'Agence mondiale antidopage (AMA) et diverses fédérations sportives dans le contexte des enquêtes sur le programme de dopage russe à l'époque.

Activités d'espionnage d'autres États

Les services de renseignement d'autres États disposent également de personnel en Suisse et récoltent des renseignements. La Chine représente la deuxième principale menace à cet égard.

Des groupes de hackers de l'espace asiatique comptent parmi les acteurs les plus actifs du monde de l'espionnage économique. Il est frappant de constater le nombre important de cyberattaques susceptibles d'être mises sur le compte de groupes de hackers chinois. Les enquêtes révèlent que les intérêts de l'attaquant coïncident avec ceux des industries clés de la planification économique chinoise. Le savoir acquis profiterait au développement technologique ainsi qu'à la croissance des entreprises chinoises.

Les conclusions relatives aux incidents constatés jusqu'à présent en Suisse suggèrent l'implication de plusieurs groupes de hackers récemment associés avec les services de renseignement chinois. Il n'est pas rare que des prestataires informatiques chinois se cachent derrière ces cyberattaques, puisqu'ils sont mandatés par l'État pour acquérir des données sensibles en Chine comme à l'étranger et coordonnés par les services de renseignement chinois. Les investissements massifs du gouvernement chinois dans ses infrastructures cybernétiques ainsi que le développement constant de ses cybercapacités civiles et militaires sont également perceptibles compte tenu de la complexité croissante des cyberattaques. Le SRC observe aussi ce phénomène en Suisse. Le nombre de cyberattaques ciblées affichant un niveau technique élevé contre des cibles importantes sur le plan stratégique a fortement augmenté depuis 2016. À titre d'exemple, citons de vastes cyberattaques visant des prestataires informatiques internationaux. L'intrusion sur leurs réseaux a permis aux attaquants d'accéder à d'importantes quantités de données sensibles sans être détectés.

Des services chinois s'intéressent également aux informations politiques relatives à la Suisse et aux diasporas établies sur son territoire, dont les Tibétains et leurs organisations.

Le SRC n'a connaissance que d'une faible présence des services de renseignement de l'Iran en Suisse. En 2018, les autorités françaises et danoises ont pu déjouer des attaques iraniennes contre des opposants au régime. Les deux États attribuent ces tentatives au MOIS, le service de renseignement iranien, ce qui marque une rupture avec la répartition des tâches observée jusqu'alors au sein des autorités de sécurité iraniennes. Auparavant, les opérations à l'étranger relevaient en principe de la responsabilité des forces Al-Qods des Gardiens de la révolution iraniens.

Que prévoit le SRC ?

L'espionnage, un défi toujours plus marqué

Les activités d'espionnage ont encore gagné en importance avec le renouveau de la politique de puissance. L'espionnage comme moyen d'acquisition d'informations a le vent en poupe dans le monde entier. États et acteurs privés recourent de manière intensive à des moyens dissimulés dans le but de récolter des informations, et probablement à plus grande échelle qu'il y a encore quelques années. D'intensité croissante, le conflit entre la Russie et les États occidentaux ainsi que des rivalités économiques rythment les activités d'espionnage accrues observées dans l'environnement stratégique de la Suisse ainsi que sur son territoire.

- En ce qui concerne l'Europe, on constate que la Russie notamment poursuit une démarche agressive d'acquisition d'informations au sujet de l'OTAN, de l'UE ainsi que de la politique extérieure, économique et de sécurité d'États européens. La Suisse est directement concernée, soit comme cible d'espionnage ou théâtre d'activités d'espionnage contre des États tiers, et le restera.
- La Chine ne devrait pas renoncer à son programme économique. Un conflit commercial l'oppose actuellement aux États-Unis, tandis que des États européens ont commencé à introduire des contrôles des investissements qui compliquent notamment les prises de contrôle chinoises. Les entreprises chinoises se focaliseront davantage sur les États appliquant une législation plus libérale en matière d'investissements directs en provenance de l'étranger, à l'image de la Suisse.

Compte tenu de la dynamique mondiale, il convient de s'attendre à ce que les activités d'espionnage d'États étrangers en Suisse et contre la Suisse s'intensifient encore. Des États tentent de faire valoir leurs intérêts par la puissance au lieu de recourir à des moyens juridiques ou des instances multinationales. Si cette tendance persistait, leurs services de renseignement auraient également un rôle à jouer qui ne se limiterait pas à l'acquisition d'informations. Comme en témoigne la multiplication d'exemples récents, les services de renseignement devraient participer tant à la préparation, qu'à l'exécution et au suivi d'infractions graves. Outre l'annexion de la Crimée, contraire au droit international, citons l'assassinat d'un demi-frère de Kim Jong-un en Malaisie, la tentative d'assassinat de Sergueï Skripal et de sa fille au Royaume-Uni, l'enlèvement d'un citoyen vietnamien en Allemagne, le complot contre des opposants iraniens en France ou encore l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en Turquie.

Conséquences pour la Suisse

L'espionnage étranger continuera de se focaliser sur des processus internationaux et diplomatiques, sur la place économique et de recherche suisse ainsi que sur le positionnement de la Suisse en matière de questions internationales.

Les cyberattaques contre des infrastructures critiques ne constituent qu'une fraction des cyberattaques émanant d'acteurs étatiques ou commises pour des motifs étatiques. De telles attaques, dont les motivations sont principalement politiques ou économiques, sont toutefois susceptibles de provoquer des dégâts considérables compte tenu de la nature véritablement critique des infrastructures ciblées. Des infrastructures critiques de la Suisse sont également susceptibles d'être ciblées par de telles attaques, comme en témoigne la cyberattaque avortée contre le Laboratoire de Spiez.

Le cyberespionnage économique constitue une menace durable pour ses cibles en Suisse. Le SRC considère que l'année 2019 sera également marquée par une persistance des cyberattaques contre des entreprises et des organisations en Suisse, visant principalement les industries prioritaires aux yeux du gouvernement chinois pour la mise en œuvre de ses objectifs politico-économiques.

Court métrage « En ligne de mire » sur l'espionnage économique en Suisse

disponible sur le site web
www.ndb.admin.ch/espionnage-economique

L'espionnage constitue une atteinte à la souveraineté de la Suisse. En plus de menacer la place industrielle suisse et de nuire à l'image et au fonctionnement de la Genève internationale, il peut réduire la marge de manœuvre du gouvernement fédéral. Le contre-espionnage ne poursuit donc pas uniquement un objectif de protection de la population, mais protège également l'ordre juridique suisse et la marge de manœuvre des autorités, les organisations internationales basées en Suisse ainsi que la prospérité économique et la place de recherche suisses.

L'identification des activités d'espionnage à elle seule ne suffit pas, car bien que démasquées, les cyberopérations de certains acteurs n'en sont pas devenues plus rares. Le GRU a notamment lancé une vaste campagne contre des cibles en Europe fin 2018, soit quelques semaines seulement après qu'une campagne de ce service avait été révélée par les médias.

Le rapport semestriel de MELANI est disponible sur Internet *(www.melani.admin.ch)*

Protection des infrastructures critiques

Attaques ciblées contre des systèmes de contrôle industriels | Le logiciel malveillant Triton/Trisis est conçu de manière à manipuler les systèmes de surveillance des contrôleurs industriels sans qu'un comportement anormal ne soit décelé. Jusqu'ici, les attaques touchaient directement les commandes d'installations. Un système de contrôle de sécurité surveille et contrôle le fonctionnement d'une installation. Si la pression ou la température du processus sous surveillance atteint une valeur critique, des alarmes sont déclenchées, des contre-mesures sont automatiquement prises ou le système est désactivé. La manipulation de tels systèmes permet d'endommager, voire de détruire une installation. Triton/Trisis n'est que le cinquième logiciel malveillant connu qui s'attaque spécifiquement aux commandes d'installations industrielles. Stuxnet constitue le logiciel malveillant de ce type le plus connu. Le logiciel au cœur de l'attaque contre l'approvisionnement en électricité de l'Ukraine en décembre 2015 et 2016 appartient à la même catégorie.

De telles attaques n'ont jusqu'à présent été lancées qu'avec une grande réserve ; les actes de sabotage se limitent encore essentiellement aux conflits analogues à des guerres ou aux conflits stratégiques. Cette réserve pourrait s'expliquer par le fait que de telles opérations présentent un risque de dommages collatéraux incontrôlables entraînant aussi des conséquences incalculables pour les attaquants. Ces attaques sont dès lors très ciblées et visent une configuration de système spécifique, augmentant d'autant leur coût. Les acteurs étatiques sont typiquement les seuls en mesure d'assumer de tels coûts.

Parallèlement, l'espionnage touche de manière accrue les systèmes de contrôle industriels et leurs exploitants, vraisemblablement afin d'évaluer les possibilités de manipulation et d'être préparé à de futurs développements politiques. Ainsi, les activités observées relevaient principalement du groupe de cyberespionnage Dragonfly qui cible le secteur de l'énergie.

Composants TIC : des risques clé en main | Les fabricants de matériel et de logiciels informatiques de certains États se trouvaient déjà sous les feux des projecteurs avant les révélations d'Edward Snowden. Peu avant l'accession du fabricant chinois Huawei au marché global, des doutes avaient déjà été soulevés quant à l'intégrité de ses produits et son indépendance par rapport aux autorités chinoises, notamment dans certains États occidentaux. Les informations divulguées par Edward Snowden en 2013 ont permis de confirmer une partie au moins des soupçons pesant également sur des fabricants américains comme Cisco, Microsoft ou Google qui auraient permis aux autorités d'accéder à leurs produits.

Des mesures ont été adoptées compte tenu de l'accès et du contrôle potentiels des fabricants TIC par leurs États de domiciliation respectifs. Les mesures actuellement mises en œuvre visent les fabricants et fournisseurs de solutions matérielles et logicielles au sens large. Les États-Unis ont notamment exclu l'entreprise Kaspersky de leurs processus d'acquisition de manière générale, et de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer qu'il en soit de même pour Huawei dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique. La Chine n'exclut quant à elle pas de fabricants ou de fournisseurs, mais impose des conditions. Enfin, la Russie n'autorise pas certains composants sans certificat du FSB. En Suisse, les autorités fédérales réclament un examen approfondi des fabricants et fournisseurs lors d'acquisitions critiques depuis 2014.

Tandis que ces approches résolvent certains aspects à court et à moyen terme, une discussion générale portant sur les moyens de réduire la dépendance envers des pays dominants sur le plan technologique est engagée dans plusieurs pays, dont la Suisse. L'accès et le contrôle étatique des fabricants de solutions TIC sont également débattus depuis un certain temps à l'échelon de la politique de sécurité internationale. Un rapport du Groupe de cyberexperts gouvernementaux des Nations Unies a ainsi défini de premiers codes de conduite politiques non contraignants juridiquement en 2015, mais aucun consensus n'a pu être trouvé pour le rapport complémentaire qui aurait dû les concrétiser en 2017 en raison d'un climat sensiblement dégradé dans l'intervalle.

Dès lors, on peut supposer que des États continueront à obliger juridiquement les fabricants de solutions TIC à collaborer avec leurs autorités. Il est improbable qu'une entreprise privée enfreigne la réglementation en vigueur dans son pays de domiciliation. D'autre part, la Suisse ne pourra pas réellement développer, dans un avenir proche, d'alternatives aux solutions matérielles et logicielles proposées par des fournisseurs étrangers et prédominantes sur le marché. La numérisation des processus opérationnels est déjà sur les rails, tandis qu'il reste encore à analyser les risques et à accompagner ce phénomène en adoptant des mesures de sécurité correspondantes. Il est donc possible que l'offre économiquement la plus avantageuse de prime abord génère des coûts supplémentaires à l'interne du fait de mesures d'accompagnement indiquées, ou qu'une prestation supplémentaire doive être acquise à des fins de contrôle et de sécurisation.

Chiffres et éléments clés

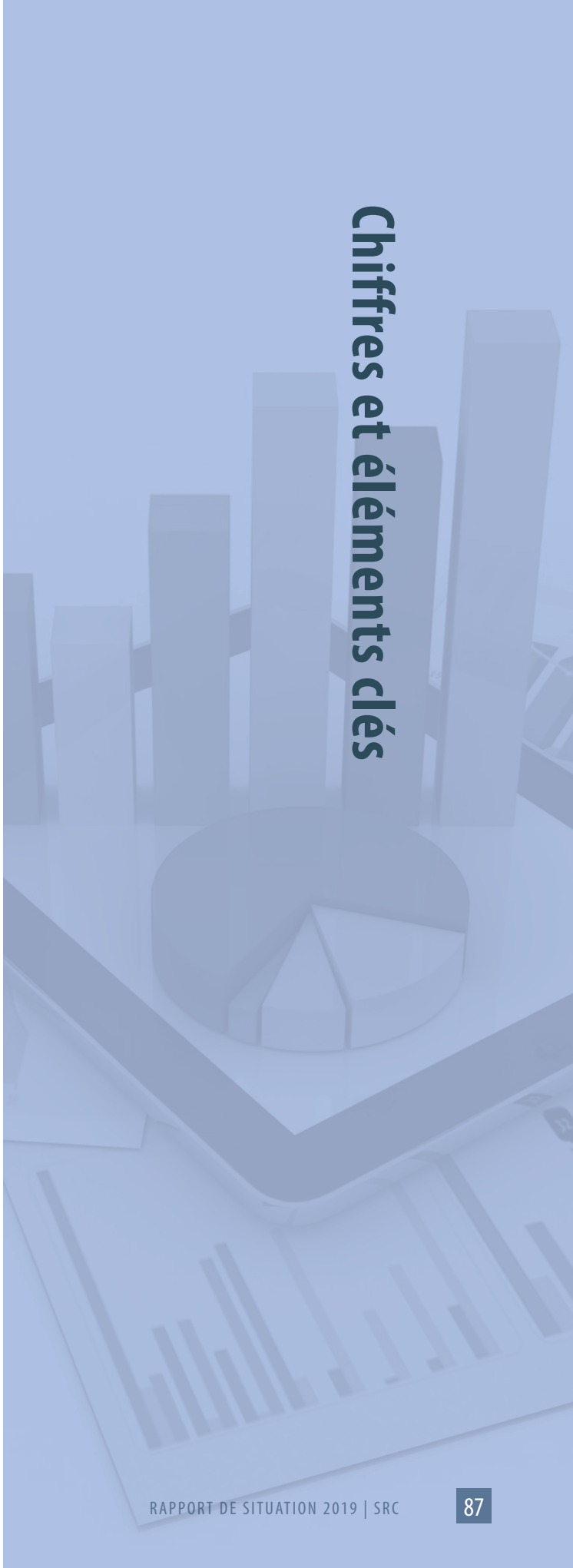

Structure, personnel et finances

À la fin de l'année 2018, le SRC comptait 343 collaboratrices et collaborateurs occupant au total 316,4 postes équivalents plein temps. La proportion entre hommes et femmes était de 2 à 1 environ. Le SRC attache une grande importance à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Il a été en 2016 un des premiers offices fédéraux à avoir été certifié employeur particulièrement favorable à la famille. La ventilation par langue maternelle a montré que près de trois-quarts du personnel est de langue allemande, un bon cinquième de langue française, près de 4 % de langue italienne et environ 1 % de langue romanche.

Les dépenses des cantons pour leurs services de renseignement ont été indemnisées avec un montant de 12,4 millions de francs, les charges de personnel se sont élevées à 53 178 643 francs, les charges de biens et services et charges d'exploitation à 19 392 156 francs.

Coopération internationale

Le SRC travaille avec des autorités étrangères qui accomplissent des tâches au sens de la loi fédérale sur le renseignement (LRens). À cet effet, le SRC a entre autres représenté la Suisse dans des organismes internationaux. Il procède aussi à un échange d'informations avec plus d'une centaine de services partenaires de divers États et avec des organisations internationales, par exemple avec les services compétents de l'ONU et les institutions et services de l'UE qui s'occupent de questions de politique de sécurité. Le SRC reçoit chaque année près de 12 500 communications de ces services partenaires et leur transmet pour sa part annuellement près de 6000 communications.

Systèmes d'information et de stockage des données

En 2018, au total 73 demandes de renseignements ont été déposées sur la base de l'art. 63 LRens et de l'art. 8 de la loi fédérale sur la protection des données. Dans 33 cas, le SRC a informé les requérants si des données les concernant avaient été traitées ou non et, le cas échéant, lesquelles. Dans les cas où il avait effectivement traité des données relatives à la personne requérante, le SRC lui a fourni tous les renseignements sous réserve de la protection de tiers.

Dans 35 cas, la communication des renseignements a été reportée conformément aux disposition légales. Dans un cas, la copie d'une pièce d'identité requise n'a pas été envoyée en dépit d'un rappel et la demande a dû être rayée du rôle. Une demande de renseignements a été retirée, de sorte qu'à la fin de 2018, trois demandes de renseignements étaient encore en traitement.

Le SRC a aussi reçu en 2018 neuf demandes d'accès sur la base de la loi fédérale sur la transparence.

Appréciations de la situation

Le SRC présente chaque année son rapport de situation « La Sécurité de la Suisse ». Ce rapport contient le radar de situation qui, dans sa forme classifiée confidentielle, sert de base au Groupe Sécurité pour établir son appréciation mensuelle de la situation de la menace et fixer les priorités. Les rapports d'appréciation de la situation du SRC sont remis au Conseil fédéral, à d'autres décideurs politiques et aux services compétents au sein de la Confédération et des cantons, aux décideurs militaires ainsi qu'aux autorités de poursuite pénale. Ces décideurs, à leur demande ou à l'initiative du SRC, reçoivent sous forme écrite ou orale, périodiquement, spontanément ou dans des délais établis, des rapports stratégiques concernant tous les domaines couverts par la LRens et en application du mandat de base classifié confidentiel du SRC. En 2018, le SRC a aussi apporté son soutien aux cantons au moyen d'un réseau national de renseignement dirigé par son Centre fédéral de situation (Forum économique mondial de Davos).

Outre ses rapports à caractère essentiellement stratégique, le SRC remet à des autorités compétentes des informations non classifiées pour leur utilisation dans des procédures pénales ou administratives. En 2018, il a ainsi remis au Ministère public de la Confédération 24 rapports officiels, 19 à d'autres autorités fédérales telles que l'Office fédéral de la police, le Secrétariat d'État aux migrations ou le Secrétariat d'État à l'économie ainsi que deux rapports à des autorités cantonales (sans compléments aux rapports officiels déjà existants). Sur l'ensemble de ces rapports, 31 concernaient le domaine du terrorisme, trois le domaine de l'espionnage et trois celui de la prolifération, quatre le domaine cyber, deux le domaine de l'extrémisme violent alors que deux n'ont pas pu être attribués à une thématique spécifique.

Mesures

Lutte contre le terrorisme | Le SRC publie périodiquement sur son site web des chiffres en rapport avec la lutte contre le terrorisme – personnes représentant un risque, voyageurs du djihad et monitoring de sites Internet au contenu djihadiste.
www.vbs.admin.ch (FR / Autres thèmes / Recherche de renseignements / Voyageurs du djihad)

Programme de prévention et de sensibilisation Prophylax | En 2018, le SRC, en collaboration avec les cantons, a poursuivi ses programmes de prévention et de sensibilisation Prophylax dans les entreprises et Technopol dans le domaine des hautes écoles. Ses programmes sont destinés à la sensibilisation aux activités illégales dans le domaine de l'espionnage et de la prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Le SRC et les services de renseignement cantonaux ont d'une part pris contact avec des entreprises et d'autre part avec des hautes écoles et des instituts de recherche ainsi que des offices fédéraux. En 2018, 91 entretiens ont été menés avec des entreprises dans le cadre de Prophylax et trois entretiens dans celui de Technopol. De plus, 35 entretiens de sensibilisation ont été organisés dans les domaines de l'espionnage et de la non-prolifération.

www.ndb.admin.ch/espionnage-economique

Coopération pour la protection d'infrastructures critiques | La Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI) est un modèle de coopération établi entre l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) du Département fédéral des finances et le SRC. La direction stratégique et le centre de compétence technique de MELANI dépendent de l'UPIC, les unités opérationnelles chargées des activités de renseignement sont intégrées au SRC. MELANI a pour tâche d'apporter un appui subsidiaire aux infrastructures critiques de la Suisse dans leur processus de sûreté de l'information en vue de garantir à titre préventif, et de coordonner en cas d'incident TI, le fonctionnement des infrastructures d'information de la Suisse de concert avec les entreprises. Pour atteindre ce but, les responsables de MELANI et les exploitants de désormais 294 infrastructures critiques de la Suisse ont collaboré volontairement dans le cadre d'un partenariat public-privé. MELANI a publié deux rapports semestriels destinés au public concernant la situation dans le domaine de la sûreté de l'information, 123 conseils et rapports pour les exploitants d'infrastructures critiques, sept rapports spécifiques pour le Conseil fédéral et les partenaires du réseau de renseignement du SRC, six bulletins d'information et billets sur des blogs accessibles au public et traité près de 9000 annonces et demandes de la population. Sur le portail antiphishing.ch, plus de 5700 annonces de sites d'hameçonnage ont été envoyées par le population.

www.antiphishing.ch

Mesures de recherche soumises à autorisation | En cas de menace grave et imminente dans les domaines du terrorisme, de l'espionnage, de la prolifération, d'attaques contre des infrastructures critiques ou pour la sauvegarde d'autres intérêts nationaux importants, le SRC peut selon l'art. 3 LRens prendre des mesures de recherche soumises à autorisation. Ces mesures sont régies par l'article 26 LRens. Elles doivent être autorisées par le Tribunal administratif fédéral et avalisées par la cheffe du DDPS après consultation du chef du DFAE et de la cheffe du DFJP. Elles sont soumises au strict contrôle de l'autorité indépendante de surveillance des activités des services de renseignement et de la Délégation des commissions de gestion.

En plus du nombre d'opérations effectuées à l'aide de mesures de recherche soumises à autorisation et du nombre de ces mesures par tâches du SRC, est aussi nouvellement publié à la demande de la Délégation des commissions de gestion le nombre des personnes concernées par de telles mesures.

Mesures autorisées et avalisées

Tâches (art. 6 LRens)	*Opérations*	*Mesures*
Terrorisme	4	23
Espionnage	4	170
Prolifération NBC	0	0
Attaques visant des infrastructures critiques	0	0
Total	**8**	**193**

Personnes concernées par ces mesures

Catégorie	*Nombre*
Personnes ciblées	20
Tiers (art. 28 LRens)	3
Personnes inconnues (par ex. uniquement numéro de téléphone connu)	5
Total	**28**

Exploration du réseau câblé | Depuis l'entrée en vigueur de la LRens, le SRC est aussi habilité à procéder à l'exploration du réseau câblé pour la recherche d'informations sur des événements importants en matière de politique de sécurité se pro-duisant à l'étranger (art. 39 ss LRens). Comme l'exploration du réseau câblé passe par l'étranger pour la collecte d'informations, elle n'est pas considérée comme une mesure de recherche soumise à autorisation en Suisse. L'exploration du réseau câblé ne peut toutefois être réalisée qu'avec la participation d'opérateurs suisses de télécommunications ayant l'obligation de transmettre les flux de données concernées au Centre des opérations électroniques de l'armée suisse. C'est pourquoi la LRens, à l'article 40, prévoit pour confier un mandat d'exploration à un opérateur l'obligation d'une autorisation selon une procédure analogue d'autorisation et d'aval pour les mesures soumises à autorisation. En 2018, un mandat d'exploration du réseau câblé a été émis.

Exploration radio | L'exploration radio est elle aussi axée sur l'étranger (art. 38 LRens), ce qui signifie qu'elle ne peut porter que sur des systèmes radio qui se trouvent qu'à l'étranger. Dans la pratique, cela concerne avant tout les satellites de télécommunications et les émetteurs à ondes courtes. À l'inverse de l'exploration du réseau câblé, l'exploration radio, qui se déroule dans l'air ou dans l'espace, ne requiert pas d'autorisation puisqu'elle ne peut pas comporter d'obligation d'informer pour les opérateurs. En 2018, 31 mandats d'exploration radio ont été émis.

Examens effectués dans le cadre du Service des étrangers | En 2018, le Service des étrangers du SRC a examiné 5443 demandes sous l'angle d'une mise en danger de la sécurité intérieure (accréditations pour des diplomates et des fonctionnaires internationaux ainsi que demandes de visa, de prise de fonction et d'autorisation de séjour soumises au droit des étrangers). Dans quatre cas, le SRC a requis le rejet d'une demande d'accréditation, dans trois cas il a recommandé le refus de l'octroi d'un visa et dans quatre cas le refus d'une demande d'autorisation de séjour. Le SRC a en outre examiné 5333 dossiers de requérants d'asile sous l'angle d'une éventuelle mise en danger pour la sécurité intérieure de la Suisse. Dans 21 cas, il a recommandé le rejet de la demande d'asile sur la base de considérations concrètes d'ordre sécuritaire ou a signalé un risque potentiel pour la sécurité. Sur les 49 168 demandes de naturalisation que le SRC a examinées à l'aune de la LRens, il a recommandé dans cinq cas le rejet de la demande ou exprimé des réserves en ce qui concerne la sécurité. Dans le cadre de la procédure de consultation Schengen en matière de visas

Vision, le SRC a examiné 900 880 fichiers selon le critère de la mise en danger de la sécurité intérieure. Il a recommandé dans quatre cas le rejet de la demande de visa. Le SRC a par ailleurs déposé auprès de fedpol 101 demandes d'interdictions d'entrée en Suisse (dont 86 ont été prononcées et 15 étaient encore en traitement à la fin de 2018) et une demande d'expulsion (en traitement). En outre, le SRC a procédé à un examen des fichiers API (Advance Passenger Information) de 1 748 930 personnes portant sur 10 824 vols. Les données API qui ne donnent aucun résultat avec les données enregistrées au SRC sont effacées par ce dernier après un délai de 96 heures.

Contrôles de sécurité relatifs aux personnes | Dans le cadre des contrôles de sécurité relatifs aux personnes du service de Sécurité des informations et des objets (SIO) du DDPS et de la Chancellerie fédérale, le SRC a effectué 1262 recherches d'informations à l'étranger et 99 examens approfondis de personnes qui sont enregistrées dans les systèmes d'information et de stockage des données du SRC.

Liste des abréviations

ALF	Animal Liberation Front
AMA	Agence mondiale antidopage
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
AQPA	Al-Qaïda dans la péninsule arabique
AQSI	Al-Qaïda dans le sous-continent indien
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
HTS	Hayat Tahrir al-Cham / Organisation de libération du Levant
JCPOA	Joint Comprehensive Plan of Action
JNIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
LRens	Loi sur le renseignement
MELANI	Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information
OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PKK	Parti des travailleurs du Kurdistan
TIC	Technologies de l'information et de la communication
Traité FNI	Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire
UE	Union européenne
UPIC	Unité de pilotage informatique de la Confédération
WEF	World Economic Forum

Rédaction
Service de renseignement de la Confédération SRC

Clôture de la rédaction
Février-mars 2019

Contact
Service de renseignement de la Confédération SRC
Papiermühlestrasse 20
CH-3003 Berne
E-mail : info@ndb.admin.ch
www.src.admin.ch

Diffusion
OFCL, Vente des publications fédérales,
CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
n° d'art. 503.001.19f
ISSN 1664-4697

LA SÉCURITÉ DE LA SUISSE
Service de renseignement de la Confédération SRC
Papiermühlestrasse 20
CH-3003 Berne
www.src.admin.ch / info@ndb.admin.ch